



# **RAPPORT FINANCIER PREMIER SEMESTRE 2023**

**coface**  
FOR TRADE

Cette page a été laissée volontairement blanche



Certifié avec **wiztrust**®

*Les documents distribués par COFACE SA sont sécurisés et authentifiés avec Wiztrust. Vous pouvez vérifier l'authentification sur le site [www.wiztrust.com](http://www.wiztrust.com).*

## REMARQUES GENERALES

La société COFACE SA, société anonyme de droit français (avec conseil d'administration), dont le siège social est sis 1 Place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France ; immatriculée sous le numéro d'identification 432 413 599 (RCS Nanterre) est dénommée la « Société » dans le présent rapport financier. L'expression le « Groupe » ou le « Groupe Coface » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société, ses filiales, succursales et participations.

A la date du 30 Juin 2023, le capital social de la Société s'élève à 300 359 584 euros. Il est divisé en 150 179 792 actions de 2 (deux) euros de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées toutes de même catégorie.

### Présentation de l'information financière et autres informations

Ce rapport comprend les états financiers consolidés de COFACE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et des semestres clos les 30 juin 2022 et 2023, et ayant fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes. Les comptes annuels consolidés ont été établis en normes IFRS et les comptes semestriels ont été établis conformément à la norme comptable internationale « IAS 34 ». COFACE SA publie ses comptes consolidés en euros. Les sommes des lignes et les totaux des tableaux dans le présent rapport peuvent ne pas correspondre exactement en raison des arrondis.

Le présent rapport présente des données soit en valeur historique, soit à périmètre constant ou change constant. Lorsque les données sont présentées à périmètre constant, l'année N-1 est ajustée pour intégrer les entités entrées ou sorties du périmètre de consolidation durant l'année N. Le Groupe Coface considère que comparer les périodes à périmètre et change constants permet de mieux appréhender les effets des fluctuations de change et des variations de périmètre sur ses résultats financiers. Cependant, les données retraitées des effets de périmètre et de change ne doivent pas se substituer aux données IFRS.

### Informations prospectives

Ce rapport contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe Coface. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont mentionnées dans différentes sections du rapport et contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs du Groupe Coface concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie du Groupe Coface.

Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe Coface. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, les déclarations prospectives contenues dans le rapport visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe Coface. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés au chapitre 5 du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), le 6 avril 2023 sous le numéro D.23-0244.

### Facteurs de risques

Le lecteur est fortement encouragé à examiner attentivement les facteurs de risques décrits aux paragraphes susmentionnés du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 6 avril 2023 sous le numéro D.23-0244.

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe Coface. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe Coface à la date du présent rapport, pourraient avoir le même effet négatif sur le Groupe Coface, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou les perspectives de croissance ainsi que sur le prix des actions cotées sur Euronext Paris (ISIN: FR0010667147).

Toutes ces informations sont disponibles sur les sites internet de la Société ([www.coface.com/Investisseurs](http://www.coface.com/Investisseurs)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

<b>I. Rapport semestriel d'activité</b>	8
a) Environnement & perspectives économiques	8
b) Faits marquants de la période	10
c) Événements postérieurs au 30 juin 2023	10
d) Commentaires sur les résultats au 30 juin 2023	10
e) Trésorerie et capitaux du Groupe	18
f) Facteurs de risques	20
g) Risques et incertitudes futurs	20
h) Perspectives pour le Groupe	20
<b>II. États financiers consolidés</b>	24
Base de préparation	24
Faits marquants	24
Bilan consolidé	25
Compte de résultat consolidé	27
Autres éléments du résultat global consolidé	28
Tableau de flux de trésorerie consolidé	30
Principes et méthodes comptables	31
1. Normes applicables	31
2. Application d'IFRS 17 Contrats d'assurance	31
2.1. Principes généraux	31
2.1.1. Identification des contrats dans le champ d'application d'IFRS 17	31
2.1.2. Niveau d'agrégation	31
2.1.3. Frontière des contrats	32
2.1.4. Période de couverture	32
2.1.5. Modèle comptable	32
2.2. Jugements et estimations significatifs	33
2.2.1. Estimations des flux de trésorerie futurs	33
2.2.2. Taux d'actualisation	34
2.2.3. Ajustement au titre du risque non financier	34
2.3. Présentation	34
2.3.1. Résultat des services d'assurance	35
2.3.2. Résultat des cessions en réassurance	37
2.3.3. Produits financiers ou charges financières d'assurance	37
2.4. Impacts liés à la transition	37
2.4.1. Méthodes de transition	37
2.4.2. Impacts au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	37
3. Application d'IFRS 9 Instruments financiers	38
3.1. Principes généraux	38
3.1.1. Classification	38
3.1.2. Dépréciation	39
3.2. Impacts à la transition	39
3.2.1. Impacts au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	39
3.2.2. Impacts détaillés au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	40
4. Normes et amendements publiés mais non encore en vigueur	42
<b>III. Notes et annexes aux comptes consolidés résumés</b>	44
Note 1. Ecarts d'acquisition	44
Note 2. Autres immobilisations incorporelles	44
Note 3. Placements des activités d'assurance	44
Note 4. Créances des activités du secteur bancaire	48
Note 5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	48
Note 6. Composition du capital social	49

<b>Note 7. Provisions pour risques et charges</b> .....	49
<b>Note 8. Dettes de financement</b> .....	50
<b>Note 9. Passifs locatifs</b> .....	50
<b>Note 10. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance</b> .....	50
<b>Note 11. Ressources des activités du secteur bancaire</b> .....	51
<b>Note 12. Chiffre d'affaires</b> .....	52
<b>Note 13. Charges des prestations des contrats</b> .....	52
<b>Note 14. Frais généraux par destination</b> .....	52
<b>Note 15. Résultat des cessions en réassurance</b> .....	53
<b>Note 16. Résultat financier net hors coût de l'endettement</b> .....	53
<b>Note 17. Autres produits et charges opérationnels</b> .....	54
<b>Note 18. Ventilation du résultat par secteur</b> .....	55
<b>Note 19. Résultat par action</b> .....	57
<b>Note 20. Engagements hors bilan</b> .....	57
<b>Note 21. Entrées de périmètre</b> .....	58
<b>Note 22. Evénements post-clôture</b> .....	58
<b>IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b> .....	60
<b>V. Attestation de la personne responsable des états financiers</b> .....	62
<b>VI. Indicateurs clés</b> .....	64
<b>VII. Annexe : Calcul des ratios financiers</b> .....	76
<b>Calcul des ratios financiers</b> .....	78

Cette page a été laissée volontairement blanche

# I. Rapport semestriel d'activité

---

## I. Rapport semestriel d'activité

L'équipe de la recherche économique du Groupe Coface a révisé en juin 2023 ses prévisions de croissance mondiale pour l'année en cours, ainsi que ses niveaux de risque pays & secteurs; elle a aussi présenté ses premières prévisions de croissance pour l'année 2024, avec une croissance mondiale qui devrait être proche de 2,3%, après 2,2% en 2023.

### a) Environnement & perspectives économiques

Après un début en fanfare, 2023 ne devrait pas être l'année à laquelle les observateurs s'attendaient. La 1<sup>ère</sup> moitié de l'année a permis de renforcer certaines de nos convictions :

- l'inflation ne reviendra pas spontanément et sans douleur à sa cible dans les pays développés (2%),
- les banques centrales ne « pivoteront » pas d'ici la fin de l'année,
- la seule levée des restrictions sanitaires ne permettra pas à la Chine de jouer un rôle de moteur pour l'économie mondiale.

Deux éléments essentiels que le marché avait perdu de vue sont également revenus sur le devant de la scène :

- l'accès à une énergie abondante et bon marché demeure central dans le fonctionnement du système économique mondial,
- et la politique monétaire a plus d'effets directs sur la valorisation des actifs et la stabilité financière que sur les prix à la consommation.

Les perspectives économiques demeurent étroitement liées à l'évolution de l'inflation et à la réponse des banques centrales, et nos prévisions sujettes à de nombreux aléas baissiers, au 1<sup>er</sup> rang desquels figurent l'offre d'énergie et de crédit.

Dans ce contexte, Coface a procédé à 13 révisions à la hausse et 2 à la baisse pour ses évaluations pays ainsi qu'à 26 changements d'évaluations sectorielles (13 reclassements et 13 déclassés). Ces mouvements soulignent une amélioration des perspectives, mais un environnement qui demeure très exigeant et incertain.

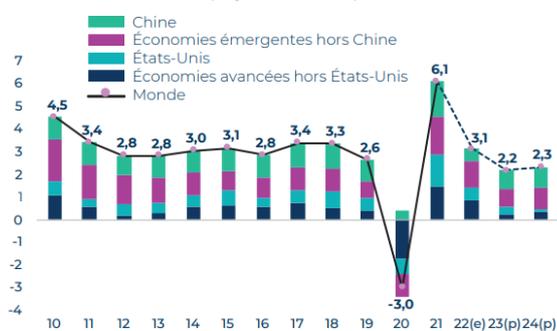
### Résilience confirmée pour l'économie mondiale, mais les perspectives restent ternes

Les chiffres de croissance du début d'année dans les principales économies ont confirmé que le spectre de la récession s'était éloigné pour l'instant (à l'exception de l'Allemagne). Plusieurs facteurs l'expliquent. D'abord l'Europe a su éviter la rupture de ses approvisionnements énergétiques. Ensuite, la résilience est venue d'un sursaut de la consommation en Amérique du Nord et en Chine. Enfin, les économies émergentes ont également confirmé leur bonne tenue. Tout cela nous a amené à revoir à la hausse notre prévision de croissance pour l'économie mondiale en 2023 qui s'établit désormais à 2,2%.

Ces différents éléments trouvent un prolongement dans nos évaluations pays avec 13 reclassements, ceux-ci concernant surtout des pays émergents<sup>1</sup>. 7 des 13 reclassements sectoriels concernent les transports, qui bénéficient de la reprise du tourisme et de l'apaisement des tensions sur les chaînes d'approvisionnement.

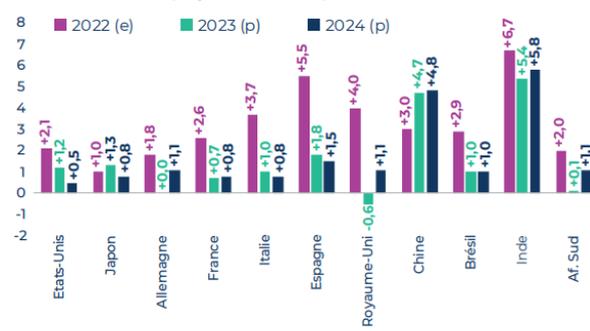
Les perspectives économiques demeurent néanmoins ternes pour 2023 et au-delà, en particulier dans les économies avancées. Nos prévisions – 2,3% de croissance pour 2024 - indiquent que la croissance mondiale ne devrait pas rebondir significativement. La quasi-stagnation de l'économie mondiale est en effet appelée à se prolonger, avec une persistance de la faiblesse aux États-Unis, une timide reprise européenne et une croissance chinoise en-deçà de ses standards d'avant-pandémie.

Croissance du PIB réel mondial (moyenne annuelle, %)



Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Refinitiv Datastream, prévisions Coface

Croissance du PIB réel (moyenne annuelle, %)



Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Refinitiv Datastream, prévisions Coface

<sup>1</sup> Malaisie, Philippines, Arabie saoudite, Qatar, Tanzanie, Niger, Nigéria, Cap-Vert, Bosnie-Herzégovine, Kazakhstan et Ouzbékistan

## **L'inflation baisse, mais n'est pas vaincue**

Dans la liste des principaux risques pour les mois à venir, celui d'une inflation persistante occupe une place de choix. Le recul « mécanique » de l'inflation au 1<sup>er</sup> semestre s'est confirmé, les répercussions du conflit en Ukraine sur les prix de l'énergie s'estompant dans la plupart des économies. En revanche, les signaux d'une inflation plus durable se sont aussi confirmés avec une inflation sous-jacente stabilisée à des niveaux élevés en zone euro, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Un regain des tensions inflationnistes est par ailleurs toujours possible. La reprise chinoise n'a pas encore pris toute sa mesure et devrait exercer des pressions sur l'approvisionnement gazier. De son côté, le marché pétrolier est plus tendu après les annonces de réduction de production de l'OPEP+. L'organisation a ainsi retiré du marché l'équivalent de 3,7% de la demande mondiale. Pour l'heure, nous maintenons notre prévision d'un prix autour de 90 USD/baril en moyenne annuelle.

Outre les prix de l'énergie, les matières premières agricoles sont également à surveiller. Alors que la baisse des derniers mois n'a pas nécessairement été répercutée sur les prix à la consommation, de nouveaux risques haussiers se dessinent déjà. Au-delà du conflit russo-ukrainien qui continuera d'exercer des pressions, le phénomène météorologique El Niño semble se profiler à partir de l'été 2023. Il pourrait influencer la production et les prix en 2023-24 avec des températures plus chaudes et des déficits hydriques dans certaines parties du monde.

## **Vers une raréfaction du crédit et une poursuite de l'augmentation des défaillances d'entreprises**

Les effets sur l'inflation du resserrement monétaire passé sont encore largement attendus, particulièrement sur l'évolution des prix des services. Ceux-ci continuent de progresser avec des niveaux peu compatibles avec les cibles d'inflation à 2%. Néanmoins, certaines des principales banques centrales ont décidé de faire une pause dans les hausses de taux, à commencer par la Banque du Canada, la Reserve *Bank of Australia*, et, probablement, la FED. A l'inverse, la Banque d'Angleterre devrait relever encore une fois son taux, et la BCE sera probablement contrainte de procéder à des hausses lors de ses prochaines réunions.

Les pauses dans les hausses de taux doivent permettre d'évaluer l'impact des actions effectuées depuis plus d'un an. En effet, les turbulences du secteur bancaire peuvent susciter des préoccupations quant à un resserrement du crédit, déjà perceptible. Le ralentissement des nouveaux prêts aux ménages et aux entreprises, qui tire à la baisse la demande, l'activité économique et donc in fine l'inflation, plaide également pour une attitude prudente de la part des banques centrales.

Les entreprises seront de fait confrontées dans les mois à venir à un environnement adverse de renchérissement et de durcissement des conditions d'octroi de crédit, tout en faisant face à une demande domestique atone. De plus, après avoir vu, dans l'ensemble, leurs marges progresser en 2022, les entreprises verront vraisemblablement leur rentabilité opérationnelle décliner sous les effets conjugués d'une baisse progressive de l'inflation sous-jacente et de la hausse des coûts salariaux unitaires. Aussi l'augmentation marquée des défaillances d'entreprises depuis le début de l'année dans la majorité des économies avancées devrait se poursuivre voire s'amplifier au cours des prochains mois.

## **Les économies émergentes continueront de tirer la croissance mondiale, mais des poches de vulnérabilité persistent**

Si les économies avancées verront leur croissance diminuer en 2024, les pays émergents devraient accélérer, avec une croissance de 3,9% soit leur plus forte expansion depuis 2018. Le principal facteur sera la reprise progressive de l'économie chinoise, qui profitera aux producteurs de matières premières. Le second facteur est la pause dans le cycle de resserrement monétaire de la Fed.

Coface procède de ce fait au reclassement de pays exportateurs d'énergie comme l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Nigeria ou le Kazakhstan. En parallèle, la Malaisie et les Philippines, qui bénéficieront de l'afflux de touristes chinois, retrouvent leurs évaluations d'avant-pandémie. Il convient toutefois de souligner que le resserrement des conditions de financement au niveau mondial a plongé bon nombre de pays en risque de défaut de paiement. L'Egypte avait ainsi été déclassée en 2022, et le Ghana en février dernier. Dans cette même logique, nous procédons au déclassement ce trimestre du Kenya et de la Bolivie.

## b) Faits marquants de la période

### **Acquisition de Rel8ed, société spécialisée dans l'analyse de données en Amérique du nord**

Le 30 janvier 2023, Coface a annoncé l'acquisition de Rel8ed, une société nord-américaine spécialisée dans l'analyse de données. Cette acquisition permettra d'enrichir les bases de données de Coface et de renforcer ses capacités d'analyse. Elle bénéficiera aux activités de Coface à la fois dans le domaine de l'assurance-crédit et de l'information d'entreprises.

### **AM Best confirme la note 'A' (Excellent) assortie d'une perspective « stable » des principales entités opérationnelles de Coface**

Le 19 mai 2023, l'agence de notation AM best a confirmé la note de solidité financière (*Insurer Financial Strength – IFS*) 'A' (Excellent) attribuée à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie), Coface North America Insurance Company (CNAIC) et Coface Ré. La perspective de ces notes reste « stable ».

### **Lancement de ALYX, une nouvelle plateforme intégrée de gestion de crédit**

Le 6 juin 2023, Coface a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme digitale de gestion du risque de crédit pour ses assurés. Appelée Alyx, celle-ci permet aux clients de Coface d'automatiser et de centraliser la gestion de leurs risques de crédits de bout en bout.

La plateforme a été construite et est proposée en partenariat avec CreditDevice, un éditeur de logiciels néerlandais spécialisé dans la gestion du risque de crédit commercial. Alyx, sera dans un premier temps disponible en France, en Allemagne, au Danemark, et en Norvège pour les clients mid-market.

## c) Événements postérieurs au 30 juin 2023

Aucun

## d) Commentaires sur les résultats au 30 juin 2023

**Coface applique les normes comptables IFRS17 et IFRS9 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Toutes les comparaisons sont faites avec les chiffres pro forma 2022 IFRS 17 présentés le 27 avril 2023**

Les variations à périmètre et taux de change constants présentées à des fins de comparabilité dans les tableaux ci-dessous tiennent compte des intégrations suivantes en 2022 :

- Au premier semestre : Coface Norden Services (Danemark) et Coface Sverige Services (Suède),
- Au deuxième semestre : Coface Services Suisse, Coface Baltic Services (Lituanie) et Coface Servicios Argentina.

### **i. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe croît de 11,1% à périmètre et taux de change constants (+9,9% à périmètre et taux de change courants) de 873,5 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 959,7 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

L'effet change est défavorable de 1,5 point. Cet impact est principalement porté par la dévalorisation des devises argentine et turque.

Le tableau suivant illustre l'évolution du chiffre d'affaires consolidé du Groupe par activité entre les semestres clos les 30 juin 2022 et 2023 :

Variation de chiffre d'affaires consolidé par activité (en millions d'euros)	Au 30 juin		Variation		
	2023	2022	en M€	en %	en % : à périmètre et change constants
Assurance	922,7	838,5	84,2	10,0%	11,4%
<i>dont Primes brutes acquises</i> <sup>(1)</sup>	803,1	733,2	70,0	9,5%	11,2%
<i>dont Services</i> <sup>(2)</sup>	119,6	105,3	14,3	13,5%	12,3%
Affacturation	37,0	35,0	1,9	5,5%	5,4%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>959,7</b>	<b>873,5</b>	<b>86,1</b>	<b>9,9%</b>	<b>11,1%</b>

(1) Primes brutes acquises - Crédit, Single Risk et Caution

(2) Somme du chiffre d'affaires provenant des services liés à l'assurance-crédit (« Accessoires de primes » et « Autres prestations et services liés ») et des services commercialisés au profit de clients dépourvus d'assurance-crédit (services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et à l'information marketing – « Information et autres services » – et services de recouvrement de créances – « Gestion de créances »).

### Assurance

Le chiffre d'affaires de l'activité assurance (y compris caution et Single Risk) croît à périmètre et taux de change constants de 11,4% (10% à périmètre et taux de change courants) de 838,5 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 922,7 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Les primes brutes acquises sont en hausse de 11,2% à périmètre et taux de change constants (9,5% à périmètre et taux de change courants) de 733,2 millions d'euros au 30 juin 2022 à 803,1 millions d'euros au 30 juin 2023. L'ensemble des marchés ont été positivement impactés au premier semestre 2023 par une forte d'activité de leurs clients due à l'inflation et par une rétention record.

La production de nouveaux contrats, à 63 millions d'euros (en valeur annuelle) au premier semestre 2023, est stable par rapport au semestre clos le 30 juin 2022 (62,8 millions d'euros). Le taux de rétention des contrats (rapport entre la valeur annuelle des polices renouvelées sur le semestre et la valeur annuelle des polices à renouveler au cours dudit semestre) atteint un niveau record de 94,4% pour le semestre clos le 30 juin 2023. Bien que l'effet prix soit négatif au 30 juin 2023, il est en amélioration (-2,0% contre -3,3% au 30 juin 2022). Enfin, le volume de primes bénéficie d'une croissance de l'activité des assurés plus modérée en ligne avec l'évolution de l'inflation (effet volume de +2,8% au 30 juin 2023 contre +8% au premier semestre 2022).

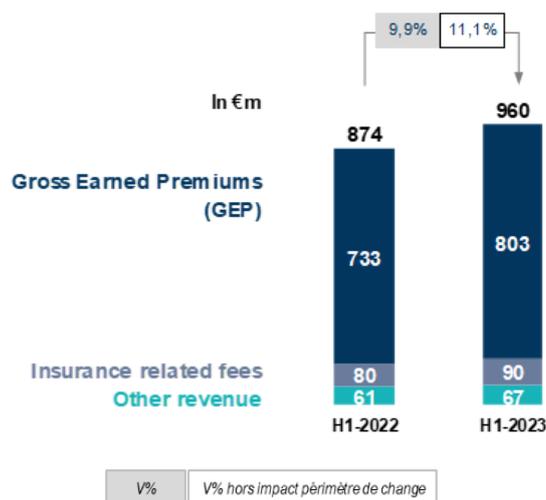
Le chiffre d'affaires des activités de services est en hausse de 12,3% à périmètre et taux de change constants (13,5% à périmètre et taux de change courants) de 105,3 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 119,6 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023. Cette croissance est portée par une hausse des activités d'information de 14,8% (à périmètre et taux de change constant), cible de développement du plan *Build to Lead*.

### Affacturation

Le chiffre d'affaires de l'activité d'affacturation (exclusivement en Allemagne et en Pologne) affiche une hausse de 5,4% à périmètre et taux de change constants (5,5% à périmètre et taux de change courants) de 35 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 37 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Le chiffre d'affaires d'affacturation de l'Allemagne, favorisé par une amélioration des taux d'intérêts, est en croissance de 7,3% à périmètre et taux de change courants.

En Pologne, le chiffre d'affaires d'affacturation est en diminution de 1% à périmètre et taux de change courants en raison d'une baisse des volumes.



### Évolution du chiffre d'affaires par région

Le tableau suivant donne l'évolution du chiffre d'affaires consolidé (net des flux intragroupe) du Groupe au sein de ses sept régions géographiques entre les semestres clos les 30 juin 2022 et 2023 :

Variation de chiffre d'affaires consolidé par région de facturation (en millions d'euros)	Au 30 juin		Variation			
	2023	2022	en M€	en %	en % : à taux de change constant	en % : à périmètre et change constants
Europe de l'Ouest	194,3	166,8	27,5	16,5%	17,0%	16,5%
Europe du Nord	200,1	187,5	12,6	6,7%	7,0%	7,1%
Méditerranée & Afrique	267,0	236,8	30,2	12,7%	15,2%	15,2%
Amérique du Nord	85,4	79,7	5,7	7,2%	7,1%	7,1%
Europe Centrale	91,1	89,5	1,6	1,8%	1,4%	0,4%
Asie-Pacifique	67,3	65,0	2,3	3,5%	4,9%	4,9%
Amérique Latine	54,5	48,2	6,3	13,0%	24,4%	23,2%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>959,7</b>	<b>873,5</b>	<b>86,1</b>	<b>9,9%</b>	<b>11,4%</b>	<b>11,1%</b>

La totalité des régions affichent un chiffre d'affaires en hausse à périmètre et taux de change constants.

En Europe de l'Ouest, le chiffre d'affaires est en augmentation de +16,5%, bénéficiant d'une bonne rétention et d'une activité des clients positive ainsi qu'un élément positif non récurrent (alignement comptable) au premier trimestre.

L'Europe du Nord affiche une hausse de son chiffre d'affaires de +7,1% résultant de l'effet d'une hausse de l'activité client, d'une rétention record et d'une hausse des volumes de l'activité recouvrement.

Le chiffre d'affaires de la région Méditerranée & Afrique est en croissance de +15,2% (+12,7% à taux de change courant) porté par un taux de rétention élevé ainsi qu'une bonne performance commerciale.

L'Amérique du Nord enregistre un chiffre d'affaires en hausse de +7,1% (+7,2% à taux de change courant) grâce à taux de rétention élevé et une bonne activité.

L'Europe Centrale affiche une hausse de son chiffre d'affaires à +0,4% (+1,8% à taux de change courant). La croissance passe à 5,7% en excluant l'impact de la Russie.

Le chiffre d'affaires de la région Asie-Pacifique est en hausse de +4,9% (+3,5% à taux de change courant) impactée par un rattrapage de l'activité des clients au deuxième trimestre 2023 et bénéficie également de la forte rétention.

L'Amérique Latine enregistre une progression de son chiffre d'affaires de +23,2% (+13% à taux de change courant en raison de la forte dévaluation du peso argentin). La région bénéficie d'une amélioration du taux de rétention et d'une forte activité.

## ii. Résultat technique

### Résultat d'assurance brut de réassurance

Le résultat d'assurance brut de réassurance s'élève à 210,7 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023 en baisse de 16% par rapport à celui du premier semestre 2022 (251,3 millions d'euros).

Cette baisse s'explique principalement par une augmentation de 7,4 points du ratio de sinistralité (de 32,0% au 30 juin 2022 à 39,4% au 30 juin 2023).

#### Sinistralité

Le ratio de sinistralité brut de réassurance du Groupe incluant les frais de gestion de sinistres augmente de 7,3 points, passant de 32,0% pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 39,3% pour le semestre clos le 30 juin 2023. Cette augmentation de sinistralité s'explique par une normalisation progressive comparé aux années 2021 et 2022 ainsi que par une sinistralité de pointe dans les régions LAR et WER.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la sinistralité entre juin 2022 et juin 2023 :

Sinistralité (en millions d'euros et %)	Au 30 juin		Variation	
	2023	2022	en M€	en %
Charges de sinistres y compris frais de gestion et composante onéreuse	316,4	234,6	81,9	34,9%
Ratio de sinistralité brut de réassurance	39,4%	32,0%		7,4 pts
Primes acquises	803,1	733,2	70,0	9,5%

En Europe de l'Ouest, le ratio de sinistralité s'établit à 38,5% (+24,7 points) pour le semestre clos le 30 juin 2023, reflétant le niveau de sinistralité de fréquence mais également une sévérité en comparaison du semestre clos au 30 juin 2022.

L'Europe du Nord voit son ratio diminuer de 28,9 points passant de 55,3% à Q2 2022 à 26,4% à Q2 2023 reflétant une reprise de provisions sur les années antérieures.

La région Méditerranée & Afrique enregistre un ratio de sinistralité en baisse de 3,8 points à 37,6%.

En Amérique du Nord, la sinistralité a augmenté de 15,6 points à 29,7% principalement expliquée par une anticipation de la sinistralité de fréquence et de pointe sur les Etats Unis.

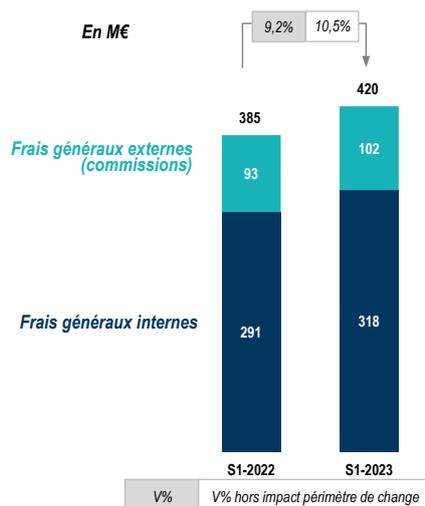
Le ratio de sinistralité de la région Europe Centrale s'améliore de 9,2 points à 29,8%, Le développement favorable de la sinistralité observée ainsi que les reprises sur les années antérieures ont conduit à la baisse de la sinistralité sur cette région.

Le ratio de sinistralité de la région Asie-Pacifique a augmenté de 8,2 points et atteint 40,6%. La sinistralité de cette région se normalise progressivement.

Le ratio de sinistralité de l'Amérique Latine a augmenté de 113,5 pts et s'établit à 112,4% contre -1,1% en 2022. Cette région subit l'impact d'une sinistralité de pointe.

Variation de sinistralité par région de facturation (en %)	Au 30 juin		Variation en points
	2023	2022	
Europe de l'Ouest	38,5%	13,8%	24,7 pts
Europe du Nord	26,4%	55,3%	-28,9 pts
Méditerranée & Afrique	37,6%	41,4%	-3,8 pts
Amérique du Nord	29,7%	14,1%	15,6 pts
Europe Centrale	29,8%	39,1%	-9,3 pts
Asie-Pacifique	40,6%	32,4%	8,2 pts
Amérique Latine	112,4%	-1,1%	113,5 pts
<b>Ratio de sinistralité brut de réassurance</b>	<b>39,4%</b>	<b>32,0%</b>	<b>7,4 pts</b>

## Frais généraux



Frais Généraux (en millions d'euros)	Au 30 juin		Variation		
	2023	2022	en M€	en %	en % : à périmètre et change constants
Frais généraux internes	317,8	291,2	26,6	9,1%	10,4%
<i>dont frais de gestion de sinistres</i>	<i>18,6</i>	<i>17,0</i>	<i>1,6</i>	<i>9,4%</i>	<i>7,3%</i>
<i>dont frais de gestion interne des placements</i>	<i>4,6</i>	<i>3,6</i>	<i>1,1</i>	<i>30%</i>	<i>29%</i>
Commissions	102,1	93,5	8,6	9,3%	10,9%
<b>Total Frais généraux</b>	<b>420,0</b>	<b>384,7</b>	<b>35,2</b>	<b>9,2%</b>	<b>10,5%</b>

Le total des frais généraux, qui inclut les frais de gestion de sinistres et frais internes des placements, est en hausse de 10,5% à périmètre et taux de change constants (9,2% à périmètre et taux de change courants) de 384,7 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 420 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Les commissions d'acquisition des contrats sont en hausse de 10,9% à périmètre et taux de change constants (9,3% à périmètre et taux de change courants) de 93,5 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 102,1 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Les frais généraux internes incluant les frais de gestion de sinistres et de placements augmentent de 10,4% à périmètre et taux de change constants (9,1% à périmètre et taux de change courants) de 291,2 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 317,8 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Les frais de personnel sont en hausse de 11,3% à taux de change courant et atteignent 197,9 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 177,7 millions d'euros au premier semestre 2022. Cette hausse s'explique majoritairement par l'inflation des salaires et des recrutements dans les fonctions commerciales et de gestion des opérations.

Les frais informatiques sont stables par rapport à 2022 et s'élèvent à 27,8 millions d'euros en 2023 sur les six premiers mois de 2023 contre 27,7 millions d'euros sur la même période de 2022.

Les autres frais (achats d'informations, frais de déplacements, loyers, taxes, etc.) sont en hausse de 6,8% à taux de change courant et atteignent 92,2 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 85,8 millions d'euros au premier semestre 2022.

Le ratio de coût brut s'améliore de 0,6 point, de 30,1% au premier semestre 2022 à 29,5% au premier semestre 2023 grâce à une hausse des revenus supérieure à celle des frais généraux.

## Résultat après réassurance

Le résultat après réassurance, autres revenus et coût du risque s'élève à 198,8 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023 en hausse de 4% par rapport à celui du premier semestre 2022 (191,8 millions d'euros).

La baisse de 35,7 millions d'euros du coût de la réassurance à -47,4 millions d'euros au 30 juin 2023 (-83,2 millions d'euros au 30 juin 2022) se justifie par la fin des schémas de réassurance gouvernementaux (impact négatif de 36,4 millions d'euros pour le premier semestre 2022).

(en milliers d'euros et %)	AU 30 JUIN		VARIATION	
	2023	2022	(en milliers d'euros)	(en %)
Produits des activités d'assurance	803 113	733 156	69 956	9,5%
Charges des prestations des contrats	-317 458	-236 001	-81 457	34,5%
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	-275 997	-247 294	-28 703	11,6%
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	1 014	1 444	-430	-29,8%
<b>RESULTAT D'ASSURANCE</b>	<b>210 672</b>	<b>251 306</b>	<b>-40 634</b>	<b>-16%</b>
Résultat des cessions en réassurance	-47 419	-83 167	35 749	-43%
<b>RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE</b>	<b>163 253</b>	<b>168 139</b>	<b>-4 885</b>	<b>-3%</b>
Autres revenus	156 551	140 359	16 192	12%
Autres charges	-120 773	-116 877	-3 896	3%
Coût du risque	-219	155	-374	-241%
<b>RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE</b>	<b>198 812</b>	<b>191 775</b>	<b>7 037</b>	<b>4%</b>
Ratio combiné net	65,5%	63,4%		

### iii. Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement

#### Évolution des marchés financiers

Au premier trimestre 2023, l'économie mondiale est restée en situation de stagflation. Le repli de l'inflation globale observé dans la plupart des pays s'est propagé de façon très modérée aux indices sous-jacents (hors énergie et alimentation). En réaction, les banques centrales ont continué de relever leurs taux directeurs, mais à un rythme moindre qu'en 2022. Dans ce contexte, les marchés de taux ont connu une forte volatilité tandis que les marchés d'actions ont fortement progressé ce semestre.

Confrontée à la rapide hausse des taux de la Réserve fédérale, l'économie américaine décélère, mais de façon plus progressive que ce qui était anticipé à la fin du premier trimestre 2023. En particulier, les conséquences des faillites de la banque SVB et de deux établissements de taille plus modeste en mars sont restées limitées et les craintes de crise financière se sont atténuées. Les indicateurs de conjoncture ont fléchi, mais sans signaler de récession imminente. Le marché du travail continue de créer plus d'emplois qu'attendu. Concernant l'inflation, l'indice général a continué de ralentir, surtout sous l'effet des prix de l'énergie, mais ce mouvement a été moins marqué sur l'inflation sous-jacente (5,3% en mai après 5,6% en mars et un pic à 6,6% en septembre 2022). Après avoir remonté trois fois les taux Fed Funds depuis ce début d'année (portant leur fourchette à 5,0-5,25%), la Réserve fédérale les a laissés inchangés en juin, tout en signalant une probabilité élevée de hausses supplémentaires d'ici la fin de l'année. Dans ce contexte, le rendement du 2 ans US a augmenté de 47 bps pour atteindre 4.90% au 30/06/2023. Du côté des actions, le S&P 500 a progressé de 15.9% sur le premier semestre. Les investisseurs pariant sur la résilience de l'économie américaine.

En zone euro, l'activité économique reste freinée par la hausse des taux d'intérêt, le poids de l'inflation élevée sur le pouvoir d'achat des ménages et un environnement international peu porteur du fait de la décélération aux Etats-Unis et en Chine. Après deux trimestres de léger repli du PIB au T4 2022 et au T1 2023, les indicateurs portant sur le deuxième trimestre 2023 ont été majoritairement en-dessous des attentes. Les enquêtes de conjoncture ont montré une divergence très importante entre l'industrie toujours en difficulté et les services où l'activité est restée vigoureuse. L'inflation globale a poursuivi sa décrue à 5,5% en juin après 6,9% en mars et un pic à 10,6% en octobre 2022. Cependant, ce repli s'est propagé de façon très modérée à l'indice sous-jacent. Par ailleurs, les salaires ont fortement progressé depuis ce début d'année. La BCE a remonté quatre fois ses taux directeurs, portant le taux de rémunération des dépôts à 3,5%. Elle a également évoqué une très probable hausse supplémentaire en juillet. Dans cet environnement haussier, le taux allemand à 2 ans a augmenté de 43 bps pour atteindre 3.2% au 30/06/2023. Du côté des actions, l'Eurostoxx 50 a enregistré une progression de 16% sur le premier semestre.

Au premier semestre, l'activité économique des pays émergents a mieux résisté que prévu. La décélération de l'inflation, la baisse des tensions sur les chaînes d'approvisionnement grâce la réouverture de la Chine, les politiques budgétaires expansionnistes dans certains pays, la plus forte résilience des économies européennes et américaine sont autant de facteurs qui expliquent cette performance. Les chiffres d'inflation ont, dans l'ensemble, surpris à la baisse en mai et le ton de la plupart des banques centrales est devenu plus accommodant. Contrairement à leurs homologues des pays avancés, les banques centrales des pays émergents pourraient baisser leurs taux prochainement, à commencer par les pays d'Amérique Latine. En Chine, les données relatives à la croissance au deuxième trimestre signalent un ralentissement plus prononcé que prévu dans les secteurs de la construction et de la production manufacturière. Malgré la forte volatilité sur les marchés, les principaux indices (GBI, EMBI, MSCI) ont surperformé depuis ce début d'année.

### Résultat financier

Dans ce contexte de ralentissement économique, le Groupe Coface a poursuivi le réajustement à la baisse du profil de risque de son portefeuille, en diminuant principalement son exposition à la dette souveraine émergente et aux obligations d'entreprises privées au profit des emprunts d'États des pays développés.

Concernant les actifs réels, une partie des actifs immobiliers a été réallouée des bureaux et du commerce vers le résidentiel.

Enfin, le niveau de cash est resté élevé afin de faire face à une éventuelle dégradation de la sinistralité.

Le résultat net financier s'élève à +1,4 millions d'euros au premier semestre 2023, incluant les ajustements de la valeur de marché des actifs classés en juste valeur par résultat pour un montant de -15,2 millions d'euros et -17,4 millions d'euros de résultat de change (la hausse de l'Euro contre la plupart des monnaies explique pour grande partie le résultat de change).

Le revenu du portefeuille des placements s'établit à 34,4 millions d'euros. Dans ce contexte économique d'inflation et de hausse de taux, la moins-value latente des fonds immobiliers a été en partie compensée par la réalisation de plus-values et la hausse des revenus récurrent.

### Résultats du portefeuille de placements

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2023
Revenus des placements	34,4
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	-15,2
Plus ou moins-values de cessions	6,2
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	0,0
Pertes et profits de change	-17,4
Frais de gestion des placements	-6,6
<b>RESULTAT NET DES PLACEMENTS</b>	<b>1,4</b>

Le taux de rendement économique du portefeuille s'inscrit à 0,7%, au premier semestre 2023, en raison de la hausse du récurrent compensée par la baisse des actifs immobiliers due à la hausse des taux.

#### iv. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	Au 30 juin		Variation		
	2023	2022	en M€	en %	en % : à périmètre et change constants
<b>Résultat opérationnel consolidé</b>	<b>185,5</b>	<b>192,6</b>	<b>-7,1</b>	<b>-4%</b>	<b>-3%</b>
<b>Résultat opérationnel y compris charges de financement</b>	<b>169,4</b>	<b>182,4</b>	<b>-13,0</b>	<b>-7%</b>	<b>-7%</b>
Autres produits et charges opérationnels	-0,7	-4,3	3,6	-84%	-80%
<b>Résultat opérationnel y compris charges de financement et hors autres produits et charges opérationnels</b>	<b>170,1</b>	<b>186,8</b>	<b>-16,6</b>	<b>-9%</b>	<b>-8%</b>

Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 185,5 millions d'euros en baisse de 3% (à périmètre et change courant) par rapport au semestre clos le 30 juin 2022 (-7,1 millions d'euros).

Le résultat opérationnel courant, y compris charges de financement et hors éléments non récurrents (autres produits et charges opérationnels), diminue de 8% (à périmètre et change constant), de 186,8 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 170,1 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Le ratio combiné net de réassurance augmente de 2,1 points, de 63,4% pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 65,5% pour le semestre clos le 30 juin 2023. Le ratio de sinistralité net augmente de 3,8 points alors que le ratio de coûts net s'améliore de 1,6 points.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -0,7 million d'euros et se composent principalement de :

- Charges liées aux investissements pour la mise en place de la norme IFRS17 pour -0,5 millions d'euros ;
- Autres produits et charges non récurrents pour -0.2 millions d'euros.

Variation du résultat opérationnel par région (en millions d'euros)	Au 30 juin		Variation	Part du total semestriel clos le 30 juin 2023
	2023	2022		
Europe de l'Ouest	66,1	60,6	5,5	36%
Europe du Nord	50,7	28,4	22,2	27%
Méditerranée & Afrique	42,3	39,8	2,5	23%
Amérique du Nord	7,0	12,6	-5,6	4%
Europe Centrale	16,7	27,7	-11,0	9%
Asie-Pacifique	0,8	12,8	-12,0	0%
Amérique Latine	1,2	6,3	-5,1	1%
<b>Total</b>	<b>184,8</b>	<b>188,3</b>	<b>-3,5</b>	<b>100%</b>

#### v. Résultat net (part du groupe)

Le taux d'imposition effectif du Groupe Coface passe de 24,3% pour le semestre clos le 30 juin 2022 à 23,7% pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 128,8 millions d'euros au 30 juin 2023 en baisse de 4% par rapport à celui du premier semestre 2022 (134,8 millions d'euros).

## e) Trésorerie et capitaux du Groupe

### Capitaux propres

Les capitaux propres IFRS part du groupe de Coface SA s'élevaient à 1 925,6 millions d'euros au 30 juin 2023 en baisse de 93,3 millions d'euros, par rapport à fin décembre 2022 (pro-forma IFRS 17) où ils s'établissaient à 2 018,6 millions d'euros, s'expliquant par :

- 227,0 millions d'euros de distribution de dividendes
- 128,8 millions d'euros de résultat net au 30 juin 2023

### Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'établissent à 155,3 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 156 millions d'euros à fin décembre 2022 (pro-forma IFRS 17).

### Endettement

L'endettement consolidé du groupe, hors dettes courantes d'exploitation, se compose de l'endettement financier et de l'endettement opérationnel lié au refinancement de l'affacturage.

Le financement de l'affacturage s'élève à 2 688 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 2 538 millions d'euros à fin décembre 2022 (pro-forma IFRS 17).

L'endettement financier brut, hors financement de l'activité d'affacturage, s'élève 538,7 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 534,3 millions d'euros à fin décembre 2022 (pro-forma IFRS 17). Il se compose de deux emprunts subordonnés :

- Une émission à taux fixe (4,125%) de titres subordonnés, d'un montant nominal après rachat partiel effectué en septembre 2022 de 226,6 millions d'euros et arrivant à échéance le 27 mars 2024,
- Une émission à taux fixe (6,000%) de titres subordonnés, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 22 septembre 2032.

La variation de +4,4 millions d'euros entre juin 2023 et décembre 2022 provient essentiellement de :

- L'augmentation de 16,3 millions d'euros des ICNE (intérêts courus non échus)
- La diminution de 9,3 millions d'euros liée au paiement du coupon de la dette subordonnée de 226,6 millions d'euros

Le taux d'endettement financier brut du groupe Coface SA s'établit à 28% des capitaux propres au 30 juin 2023, contre 26,5% à fin décembre 2022 (pro-forma IFRS 17).

### Solvabilité du Groupe

Conformément à la réglementation, le Groupe mesure sa solidité financière sur la base d'un capital requis (montant des capitaux propres nécessaires à couvrir les risques qu'il gère) calculé sur la base d'un modèle interne partiel approuvé en 2019 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution pour son activité d'assurance-crédit, de la formule standard sur ses autres lignes d'assurance et selon la réglementation bancaire pour les sociétés de financement du Groupe. L'évolution du capital requis dépend de nombreux facteurs et paramètres tenant notamment aux évolutions du ratio de sinistralité, aux volumes de souscription, à la volatilité des risques, au cadencement du règlement des sinistres et aux types d'actifs investis au bilan de la Société (voir document d'enregistrement universel référence 2022, paragraphe 5.2.3 « Risques liés à l'évolution de la réglementation régissant les activités du Groupe »).

Pour les activités d'assurance, conformément à la réglementation Solvabilité II entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Groupe a procédé au 30 juin 2023 au calcul estimé du capital de solvabilité requis (SCR). Le SCR du Groupe évalue les risques liés à la tarification, à la souscription, au provisionnement, ainsi que les risques de marché et les risques opérationnels. Il prend en compte aussi bien les risques de fréquence que les risques de pointe. Ce calcul est calibré de façon à couvrir le risque de perte correspondant à un quantile à 99,5% à un horizon d'une année.

Le Groupe calcule également le capital requis pour l'activité d'affacturage. Il est estimé en appliquant un taux de 10,5% aux encours pondérés par les risques (*Risk-Weighted Assets* ou « RWA »). Les RWA sont calculés sur la

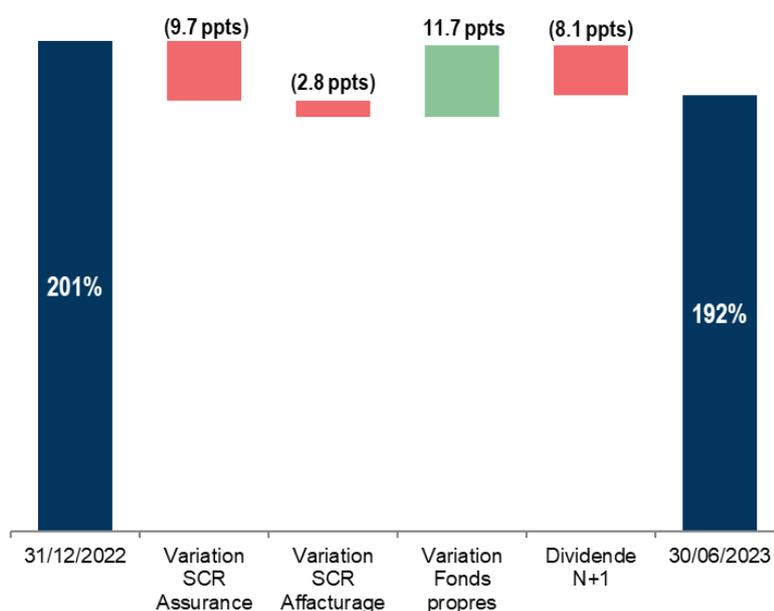
base de l'encours d'affacturage, en appliquant une pondération fonction de la probabilité de défaut et de la perte attendue en cas de défaut.

La somme du capital requis pour l'activité d'assurance et du capital requis pour l'activité d'affacturage du Groupe est à comparer avec le capital disponible.

Au 30 juin 2023, le Groupe a procédé à une estimation<sup>2</sup> du capital requis pour le Groupe et de son ratio de couverture. Le capital requis total estimé au 30 juin 2023 s'élève à 1 278 millions d'euros (contre 1 199 millions d'euros au 31 décembre 2022), dont 1036 millions d'euros correspondent au SCR assurance (estimé en utilisant le modèle interne partiel) et 242 millions d'euros – au capital requis des sociétés de financement.

Le capital disponible au 30 juin 2023 est estimé à 2 451 millions d'euros (contre 2 404 millions d'euros au 31 décembre 2022). Le capital disponible est à comparer avec la somme du SCR d'assurance et du capital requis pour l'affacturage.

Au 30 juin 2023, le taux de couverture du capital requis (rapport entre le capital disponible du Groupe et son capital requis pour l'assurance et l'affacturage) est estimé à 192%<sup>3</sup> (contre 201% au 31 décembre 2022).



Compte tenu de l'approbation du modèle interne partiel en décembre 2019, le Capital de Solvabilité Requis (SCR) et le Minimum de Capital Requis (MCR) du Groupe ont été définis en utilisant le modèle interne partiel. Ce modèle permet un meilleur alignement entre les besoins de fonds propres réglementaires et le portefeuille de Coface.

### Rentabilité des fonds propres

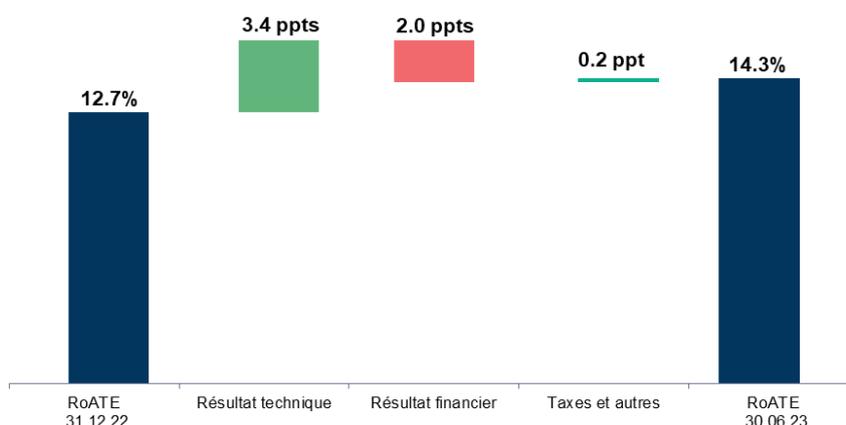
Le ratio de rentabilité des fonds propres permet de mesurer la rentabilité du capital investi du Groupe Coface. Le ratio de rentabilité des fonds propres, nets des actifs incorporels (*Return on Average Tangible Equity*, ou « RoATE ») correspond au rapport entre le résultat net (part du groupe) et la moyenne des capitaux propres comptables (part du groupe) retraités des éléments intangibles (valeur d'actifs incorporels).

Le tableau ci-dessous présente les éléments de calcul du RoATE du Groupe Coface sur la période juin 2023 et décembre 2022 (pro-forma IFRS 17) :

<sup>2</sup> Les besoins en capitaux au 30 juin 2023 ont été estimés en utilisant le modèle interne partiel.

<sup>3</sup> Ce ratio de solvabilité estimé constitue un calcul préliminaire effectué selon l'interprétation de Coface de la réglementation Solvabilité II ; le résultat du calcul définitif pourrait être différent du résultat de ce calcul préliminaire. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
Capitaux propres comptables (part du groupe) – A	1 925	2 019
Actifs incorporels – B	236	239
Fonds propres, nets des actifs incorporels – C (A – B) Au 30 juin 2023, les Fonds propres net des actifs incorporels sont retraités en intégrant le résultat annualisé – C (A-B+E)	1 818	1 780
Fonds propres moyens, nets des actifs incorporels – D $([C_n + C_{n-1}] / 2)$	1 799	1 890
Résultat net (part du groupe) – E	128,8	240,4
RoATE – E/D Au 30 juin 2023, le résultat net est annualisé – E x 2/D	14,3%	12,7%



## f) Facteurs de risques

De par ses activités, le Groupe Coface est exposé à six grands types de risques (risque de crédit, risques financiers, risques stratégiques, risque de réassurance, risques opérationnels et de non-conformité et risque lié au changement climatique) dont les deux principaux sont les risques stratégiques et les risques de crédit. Le Groupe Coface s'est doté d'une organisation de gestion des risques en vue d'une gestion efficace de ces opérations et processus.

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont décrits de façon détaillée dans le chapitre 5 « Principaux facteurs de risques et leur gestion au sein du Groupe » du document d'enregistrement universel 2022 du Groupe Coface, déposé auprès de l'AMF le 6 avril 2023 sous le numéro n° D.23-0244.

## g) Risques et incertitudes futurs

Au niveau du Groupe, voir la partie « h) Perspectives pour le Groupe »

## h) Perspectives pour le Groupe

Au cours du deuxième trimestre, l'économie mondiale a bénéficié du repli du prix de l'ensemble des matières premières, tant énergétiques que non énergétiques. En particulier le prix du pétrole a souffert de perspectives de demande atones notamment en l'absence de réel rebond de l'économie chinoise. Cette dernière souffre d'un cycle industriel qui reste modeste et de certaines relocalisations de production en raison des incertitudes géostratégiques.

La question centrale demeure celle de l'inflation, dont la décrue due au repli des prix du pétrole représente la part la plus aisée de la normalisation. Les banques centrales sont toujours aussi déterminées à juguler le risque de

persistance de l'inflation et elles devraient par conséquent poursuivre leurs resserrements monétaires. Coface anticipe toujours une croissance de l'économie mondiale modeste tant en 2023 qu'en 2024.

Dans ce contexte de croissance molle et de remontée des taux d'intérêt, Coface anticipe une poursuite de la hausse des défaillances d'entreprises. Coface a ainsi augmenté significativement le nombre d'actions de préventions sur son portefeuille de risques.

Le secteur de l'assurance-crédit confirme son entrée dans une nouvelle phase du cycle, qui se caractérise par une activité client plus faible et potentiellement négative, une hausse des défaillances d'entreprises mais également un arrêt de la baisse des prix qui permet la remontée des affaires nouvelles. Dans ce contexte clairement moins favorable, Coface poursuit la gestion rigoureuse de ses risques, tout en restant fidèle à sa stratégie d'étroite collaboration avec ses clients.

Alors que le plan stratégique *Build to Lead* approche de son terme, Coface prépare activement la définition de son prochain plan qui sera présenté aux investisseurs le 5 mars 2024.

Les opérations de Coface continuent de s'appuyer sur un bilan solide. Le ratio de solvabilité atteint 192%<sup>4</sup>, un niveau supérieur à la fourchette cible de 155% à 175%.

---

<sup>4</sup> Ce ratio de solvabilité estimé constitue un calcul préliminaire effectué selon l'interprétation par Coface de la réglementation Solvabilité II et utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité.

Cette page a été laissée volontairement blanche

## **II. Etats Financiers consolidés résumés**

---

## II. États financiers consolidés

### Base de préparation

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 30 juin 2023 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Informations financières intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Ils comprennent les états financiers composés comme suit :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- les autres éléments du résultat global ;
- le tableau de variation des capitaux propres ;
- le tableau des flux de trésorerie.
- les notes annexes

Le bilan est présenté avec un comparatif au 31 décembre 2022, le compte de résultat avec un comparatif au 30 juin 2022. Les informations comparatives sont retraitées de la nouvelle norme IFRS 17.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe Coface au 30 juin 2023 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées dans l'Union européenne<sup>5</sup>.

Les comptes intermédiaires semestriels résumés sont examinés par le Conseil d'Administration du Groupe Coface en date du 10 août 2023 et préalablement revus par le comité d'audit le 9 août 2023.

### Faits marquants

#### **Acquisition de Rel8ed, société spécialisée dans l'analyse de données en Amérique du nord**

Le 30 janvier 2023, Coface a annoncé l'acquisition de Rel8ed, une société nord-américaine spécialisée dans l'analyse de données. Cette acquisition permettra d'enrichir les bases de données de Coface et de renforcer ses capacités d'analyse. Elle bénéficiera aux activités de Coface à la fois dans le domaine de l'assurance-crédit et de l'information d'entreprises.

#### **AM Best confirme la note 'A' (Excellent) assortie d'une perspective « stable » des principales entités opérationnelles de Coface**

Le 19 mai 2023, l'agence de notation AM best a confirmé la note de solidité financière (Insurer Financial Strength – IFS) 'A' (Excellent) attribuée à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie), Coface North America Insurance Company (CNAIC) et Coface Ré. La perspective de ces notes reste « stable ».

#### **Lancement de ALYX, une nouvelle plateforme intégrée de gestion de crédit**

Le 6 juin 2023, Coface a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme digitale de gestion du risque de crédit pour ses assurés. Appelée Alyx, celle-ci permet aux clients de Coface d'automatiser et de centraliser la gestion de leurs risques de crédits de bout en bout.

La plateforme a été construite et est proposée en partenariat avec CreditDevice, un éditeur de logiciels néerlandais spécialisé dans la gestion du risque de crédit commercial. Alyx, sera dans un premier temps disponible en France, en Allemagne, au Danemark, et en Norvège pour les clients mid-market.

---

<sup>5</sup> Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

## Bilan consolidé

### Actif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2023	31/12/2022*	01/01/2022*
<b>Actifs incorporels</b>		<b>236 194</b>	<b>238 835</b>	<b>229 951</b>
Ecart d'acquisition	1	155 326	155 960	155 529
Autres immobilisations incorporelles	2	80 868	82 876	74 423
<b>Placements des activités d'assurance</b>	<b>3</b>	<b>2 963 419</b>	<b>3 015 136</b>	<b>3 213 422</b>
Immobilier de placement	3	288	288	288
Placements évalués au coût amorti	3	92 390	102 088	87 507
Placements à la juste valeur par capitaux propres	3	2 360 379	2 902 405	3 115 154
Placements à la juste valeur par résultat	3	509 973	26	15
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	3	388	10 330	10 458
<b>Créances des activités du secteur bancaire et autres activités</b>	<b>4</b>	<b>3 106 698</b>	<b>2 906 639</b>	<b>2 690 125</b>
<b>Actifs liés à des contrats de réassurance détenus</b>	<b>10</b>	<b>344 335</b>	<b>356 217</b>	<b>288 647</b>
<b>Autres Actifs</b>		<b>508 487</b>	<b>515 650</b>	<b>484 238</b>
Immeuble d'exploitation et autres immobilisations corporelles		90 400	94 613	105 809
Impôts différés actifs		75 118	90 693	64 078
Créances clients des activités de service		58 389	50 062	59 489
Créances d'impôt exigible		67 686	66 612	75 682
Autres créances		216 895	213 670	179 180
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>5</b>	<b>559 299</b>	<b>553 786</b>	<b>362 441</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 718 432</b>	<b>7 586 265</b>	<b>7 268 824</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés des colonnes comparatives 01/01/2022 et 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

## Passif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2023	31/12/2022*	01/01/2022*
<b>Capitaux propres du groupe</b>		<b>1 925 259</b>	<b>2 018 606</b>	<b>2 229 547</b>
Capital	6	300 360	300 360	300 360
Primes d'émission, de fusion et d'apport		723 501	723 501	810 420
Report à nouveau		893 714	835 265	738 244
Autres éléments du résultat global		-121 152	-80 968	156 708
Résultat net consolidé de l'exercice		128 834	240 446	223 817
<b>Participations de donnant pas le contrôle</b>		<b>1 980</b>	<b>2 266</b>	<b>362</b>
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>1 927 239</b>	<b>2 020 871</b>	<b>2 229 909</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>7</b>	<b>70 890</b>	<b>68 662</b>	<b>85 748</b>
<b>Dettes de financement</b>	<b>8</b>	<b>538 720</b>	<b>534 280</b>	<b>390 553</b>
<b>Passifs locatifs</b>	<b>9</b>	<b>71 485</b>	<b>74 622</b>	<b>81 930</b>
<b>Passifs liés à des contrats d'assurance émis</b>	<b>10</b>	<b>1 464 813</b>	<b>1 432 580</b>	<b>1 250 493</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	<b>11</b>	<b>3 134 180</b>	<b>2 927 389</b>	<b>2 698 525</b>
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		988 473	743 230	822 950
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		445 988	389 300	376 800
Dettes financières représentées par des titres		1 699 720	1 794 858	1 498 775
<b>Autres passifs</b>		<b>511 104</b>	<b>527 861</b>	<b>531 666</b>
Impôts différés passifs		113 804	125 441	153 422
Dettes d'impôt exigible		61 213	61 681	80 712
Instruments dérivés et dettes rattachées		721	222	3 480
Autres dettes		335 366	340 516	294 052
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 718 432</b>	<b>7 586 265</b>	<b>7 268 824</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés des colonnes comparatives 01/01/2022 et 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

## Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2023	30/06/2022*
Primes brutes émises		936 785	870 595
Ristournes de primes		-66 104	-65 368
Variation des primes non acquises		-67 568	-72 072
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>12</b>	<b>803 113</b>	<b>733 156</b>
Charges des prestations des contrats	13	-317 458	-236 001
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	14	-275 997	-247 294
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse		1 014	1 444
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>		<b>-592 441</b>	<b>-481 851</b>
<b>RESULTAT D'ASSURANCE</b>		<b>210 672</b>	<b>251 306</b>
Résultat des cessions en réassurance	15	-47 419	-83 167
<b>RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE</b>		<b>163 253</b>	<b>168 139</b>
Accessoires de primes		89 719	79 609
Produits net des activités bancaires		36 967	35 038
Produits des activités de service		29 865	25 713
<b>Autres revenus</b>	<b>12</b>	<b>156 551</b>	<b>140 359</b>
Frais généraux non attribuables aux contrats d'assurance	14	-47 221	-49 267
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	14	-12 095	-11 313
Autres charges d'exploitation	14	-61 458	-56 298
<b>Autres charges</b>		<b>-120 773</b>	<b>-116 877</b>
<b>Coût du risque</b>		<b>-219</b>	<b>155</b>
<b>RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE</b>		<b>198 812</b>	<b>191 775</b>
Produits des placements net de charges hors coût de l'endettement		1 416	22 786
Produits financiers ou charges financières d'assurance		-19 093	-7 234
Produits financiers ou charges financières des cessions en réassurance		4 387	-14 698
<b>Résultat financier net</b>	<b>16</b>	<b>-13 291</b>	<b>854</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>185 521</b>	<b>192 629</b>
Autres produits et charges opérationnels	17	-715	-4 341
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>184 806</b>	<b>188 288</b>
Charges de financement		-16 110	-10 197
Impôts sur les résultats		-39 918	-43 240
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>128 777</b>	<b>134 851</b>
Participation ne donnant pas le contrôle		56	-23
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>128 834</b>	<b>134 827</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 30/06/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

## Autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022 (*)</b>
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>128 834</b>	<b>134 827</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-56	23
<b>Autres éléments du résultat net global</b>		
<b>Variation des écarts de conversion recyclable en résultat</b>	<b>-15 034</b>	<b>24 697</b>
Transférée vers le résultat		
Comptabilisée en capitaux propres	-15 034	24 697
<b>Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - recyclables</b>	<b>9 635</b>	<b>-163 409</b>
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute	13 923	-217 885
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt	-3 418	45 357
Transférée en résultat - part brute	-1 396	8 591
Transférée en résultat - effet d'impôt	527	528
<b>Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - non recyclables</b>	<b>7 000</b>	<b>0</b>
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute	9 062	0
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt	-2 062	0
<b>Résultat financier lié aux contrats d'assurance et réassurance</b>	<b>-4 420</b>	<b>13 642</b>
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute	-3 809	17 864
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt	-611	-4 222
<b>Variation de la réévaluation des engagements sociaux</b>	<b>-85</b>	<b>5 378</b>
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute	-118	7 605
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt	33	-2 226
<b>Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts</b>	<b>-2 903</b>	<b>-119 692</b>
<b>Résultat global de la période de l'ensemble consolidé</b>	<b>125 875</b>	<b>15 159</b>
- dont part du groupe	126 151	15 149
- dont part des participations ne donnant pas le contrôle	-278	10

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 30/06/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidé

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global										
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net part du groupe	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	300 360	810 420	660 526	-15 719	-28 602	212 733	-22 493	223 817	2 141 041	309	2 141 351
Impact de 1ère application d'IFRS 17 Contrats d'assurance			95 711			-4 931			90 781	53	90 834
Autre impact			-2 274						-2 274		-2 274
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2022 retraités d'IFRS 17</b>	300 360	810 420	753 963	-15 719	-28 602	207 803	-22 493	223 817	2 229 548	362	2 229 911
Affectation du résultat 2021			223 817					-223 817	0		0
Distribution 2022 au titre du résultat 2021		-86 868	-137 161						-224 029	-14	-224 043
<b>Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>-86 868</b>	<b>86 656</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-223 817</b>	<b>-224 029</b>	<b>-14</b>	<b>-224 043</b>
Résultat au 31 décembre 2022 retraité d'IFRS 17								240 448	240 448	273	240 721
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres						-255 684			-255 684	-32	-255 715
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat						-9 232			-9 232		-9 232
Résultat financier d'assurance en capitaux propres selon IFRS 17						17 315			17 315	59	17 374
Variation des écarts actuariels IAS19R							9 310		9 310	0	9 310
Variation des réserves de conversion					615				615	-21	594
Elimination des titres auto-détenus				-3 430					-3 430		-3 430
Charges liées aux plans d'actions gratuites			2 203						2 203		2 203
Impact lié à l'hyperinflation			16 172						16 172		16 172
Transactions avec les actionnaires et autres		-51	-4 580						-4 631	1 639	-2 992
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022 retraités d'IFRS 17</b>	<b>300 360</b>	<b>723 501</b>	<b>854 414</b>	<b>-19 149</b>	<b>-27 987</b>	<b>-39 798</b>	<b>-13 183</b>	<b>240 448</b>	<b>2 018 606</b>	<b>2 266</b>	<b>2 020 872</b>
Impact de 1ère application d'IFRS 9 Instruments financiers			37 662			-56 379	18 879		161	-2	159
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2023 retraités d'IFRS 17 et 9</b>	<b>300 360</b>	<b>723 501</b>	<b>892 076</b>	<b>-19 149</b>	<b>-27 987</b>	<b>-96 177</b>	<b>5 696</b>	<b>240 448</b>	<b>2 018 767</b>	<b>2 264</b>	<b>2 021 031</b>
Affectation du résultat 2022			240 448					-240 448	0		0
Distribution 2023 au titre du résultat 2022			-226 953						-226 953	-6	-226 959
<b>Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>			<b>13 495</b>					<b>-240 448</b>	<b>-226 953</b>	<b>-6</b>	<b>-226 959</b>
Résultat au 30 juin 2023								128 834	128 834	-56	128 778
Variation de la juste valeur des actifs financiers comptabilisée en capitaux propres						10 505	7 000		17 505	-3	17 502
Variation de la juste valeur des actifs financiers transférée en résultat						-870			-870		-870
Résultat financier d'assurance en capitaux propres selon IFRS 17						-4 457			-4 457	37	-4 420
Variation des écarts actuariels IAS19R							-85		-85		-85
Variation des réserves de conversion					-14 778				-14 778	-256	-15 034
Elimination des titres auto-détenus				-909					-909		-909
Charges liées aux plans d'actions gratuites			1 090						1 090		1 090
Impact lié à l'hyperinflation			7 193						7 193		7 193
Transactions avec les actionnaires et autres			-76						-76	2	-74
<b>Capitaux propres au 30 juin 2023</b>	<b>300 360</b>	<b>723 501</b>	<b>913 772</b>	<b>-20 058</b>	<b>-42 765</b>	<b>-90 999</b>	<b>12 612</b>	<b>128 834</b>	<b>1 925 259</b>	<b>1 980</b>	<b>1 927 239</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022*
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>128 834</b>	<b>134 827</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-56	23
Impôts sur le résultat	39 918	43 240
Charges de financement	16 110	10 064
<b>Résultat opérationnel (A)</b>	<b>184 806</b>	<b>188 288</b>
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	18 547	15 935
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	64 078	154 580
+/- Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	14 157	
+/- Résultat latent de change	9 436	15 917
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-14 677	4 773
<b>Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)</b>	<b>91 542</b>	<b>191 205</b>
<b>Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)</b>	<b>276 347</b>	<b>379 493</b>
Variation des créances et des dettes d'exploitation	-14 648	-22 344
Impôts nets décaissés	-43 073	-34 162
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)</b>	<b>-57 721</b>	<b>-56 507</b>
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	-174 759	-433 082
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	-38 451	322 719
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	220 597	105 824
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)</b>	<b>7 387</b>	<b>-4 538</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)</b>	<b>226 013</b>	<b>318 448</b>
Acquisitions des placements	-134 593	-1 572 480
Cessions des placements	192 347	1 627 036
<b>Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)</b>	<b>57 754</b>	<b>54 556</b>
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise		4 786
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
<b>Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)</b>		<b>4 786</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-10 117	-15 902
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	97	399
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)</b>	<b>-10 020</b>	<b>-15 503</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)</b>	<b>47 734</b>	<b>43 839</b>
Emissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	-909	-1 187
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-226 953	-224 029
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	-6	-15
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires</b>	<b>-227 868</b>	<b>-212 996</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	-1 069
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement		
Remboursement des passifs locatifs	-9 411	-8 674
Intérêts payés	-11 671	-24 359
<b>Flux de trésorerie liés au financement du Groupe</b>	<b>-21 082</b>	<b>-34 101</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)</b>	<b>-248 950</b>	<b>-247 097</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)</b>	<b>-19 285</b>	<b>-10 219</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (F+J+K+L)</b>	<b>5 512</b>	<b>104 970</b>
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	226 013	318 448
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	47 734	43 839
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-248 950	-247 097
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-19 285	-10 219
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>553 786</b>	<b>362 441</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>559 299</b>	<b>467 410</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>5 512</b>	<b>104 970</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9.

## Principes et méthodes comptables

### 1. Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 30 juin 2023 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

#### Textes applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les amendements à la norme IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » et à la norme IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ont été publiés au journal officiel de l'Union européenne le 3 mars 2022 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes de Coface.

Les amendements à la norme IAS 12 « Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction » ont été publiés au journal officiel de l'Union européenne le 12 août 2022 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Ces amendements sont déjà appliqués dans les comptes de Coface.

Le Groupe applique les normes IFRS 17 et IFRS 9 pour la première fois le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### 2. Application d'IFRS 17 Contrats d'assurance

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et homologuée le 23 novembre 2021 par l'Union Européenne, remplace la norme IFRS 4 Contrats d'assurance et entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée.

#### 2.1. Principes généraux

##### 2.1.1. Identification des contrats dans le champ d'application d'IFRS 17

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information des contrats d'assurance émis, des contrats de réassurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire, à condition que des contrats d'assurance soient également émis.

Le Groupe couvre les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque) mais il répond à la définition du contrat d'assurance donnée par la norme IFRS 17.

Lors de l'identification des contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17, le Groupe doit, dans certains cas, évaluer si un ensemble ou une série de contrats doit être traité comme un contrat unique et si les composantes des biens et services doivent être séparées et comptabilisées selon une autre norme.

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 17 pour les revenus liés aux primes assurantielles.

##### 2.1.2. Niveau d'agrégation

La norme requiert un niveau de granularité plus détaillé dans les calculs puisqu'elle exige des estimations par groupe de contrats, sans classer les contrats émis à plus d'un an d'intervalle dans le même groupe - cohortes annuelles.

Le « carve-out » optionnel introduit par la commission européenne et permettant de renoncer à l'exigence de cohorte annuelle pour les contrats d'assurance-vie, ne s'applique pas au Groupe car aucune activité n'est éligible.

Les groupes de contrats sont déterminés en identifiant d'abord des portefeuilles de contrats, chacun comprenant des contrats soumis à des risques similaires et gérés ensemble. Coface a défini 3 portefeuilles : la ligne métier assurance-crédit, la ligne métier *Single Risk* et la ligne métier caution.

Chaque portefeuille est ensuite divisé en cohortes annuelles (c'est-à-dire par année de souscription) et chaque cohorte annuelle en deux groupes :

- un groupe de contrats onéreux à la comptabilisation initiale (pour lesquels une composante de perte sera le cas échéant immédiatement comptabilisée par le biais du compte de résultat) ;
- un groupe de contrats qui, lors de la comptabilisation initiale, ont une possibilité de devenir onéreux par la suite.

De plus, IFRS 17 précise qu'une entité est autorisée à subdiviser les groupes afin d'évaluer leur rentabilité. Coface a défini 15 groupes de contrats en assurance-crédit principalement sur la base de ses zones géographiques, 1 groupe de contrats en *Single Risk* et 1 groupe de contrats en caution.

Quant aux contrats de réassurance détenus, la granularité repose sur les traités de réassurance.

Lorsqu'un contrat est reconnu, il est ajouté à un groupe de contrats existant ou, si le contrat ne remplit pas les conditions pour être inclus dans un groupe existant, il forme un nouveau groupe auquel de futurs contrats peuvent être ajoutés.

### **2.1.3. Frontière des contrats**

Selon la norme IFRS 17, l'évaluation d'un groupe de contrats comprend tous les flux de trésorerie futurs à l'intérieur du périmètre de chaque contrat du groupe. La période couverte par les primes incluses dans les frontières du contrat est la « période de couverture ».

Le Groupe considère que les exigences relatives aux frontières du contrat d'assurance sont liées à la capacité pratique de réévaluer les risques des assurés au niveau de chaque contrat et que celles relatives aux frontières du contrat de réassurance sont liées à la capacité pratique pour le réassureur de mettre fin à la couverture de réassurance. Selon ces exigences, IFRS 17 n'impacte pas la nature des flux de trésorerie du Groupe à inclure dans l'évaluation des contrats existants comptabilisés.

Les contrats onéreux sont comptabilisés dès que le Groupe est engagé à la date d'évaluation, et ce, même si les primes n'ont pas été perçues.

### **2.1.4. Période de couverture**

La période de couverture est définie comme la période durant laquelle l'entité couvre les événements assurés. La norme IFRS 17 définit un événement assuré comme un « événement futur incertain couvert par un contrat s'assurance qui crée un risque d'assurance ». Le Groupe a défini la période de couverture pour la ligne métier assurance-crédit comme la période allant du début de la police d'assurance jusqu'à la date potentielle de défaut du débiteur envers l'assuré. A ce titre, la date de défaut a été définie comme le délai maximum de crédit indiqué au contrat.

### **2.1.5. Modèle comptable**

Selon IFRS 17, les contrats sont évalués selon un modèle d'évaluation en valeur courante où le modèle général s'appuie sur une approche dite par bloc, « *Building Block Approach* ou BBA »<sup>6</sup> comprenant :

- les flux de trésorerie d'exécution, soit :
  - les estimations des flux de trésorerie futurs pondérés par leur probabilité de réalisation,
  - un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent (c'est-à-dire en actualisant ces flux de trésorerie futurs) et les risques financiers associés aux flux de trésorerie futurs,
  - un ajustement au titre du risque non financier (cf. § 2.2.3 Ajustement au titre du risque non financier);
- la marge sur services contractuels (CSM). La CSM représente le bénéfice non acquis pour un groupe de contrats d'assurance et sera comptabilisée au fur et à mesure que l'entité fournira des services à l'avenir. À la fin de chaque période de reporting ultérieure, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance est réévaluée pour correspondre à la somme ;
- du passif au titre de la couverture restante, comprenant les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels de ce groupe ;

<sup>6</sup> Ou GMM : *General Model Measurement* (modèle général)

- et du passif au titre des sinistres survenus, dont l'évaluation correspond aux flux de trésorerie d'exécution liés aux services déjà rendus et alloués à ce groupe de contrats à cette date.

En outre, un modèle d'évaluation simplifié appelé méthode de la répartition des primes (PAA) est autorisé pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante s'il fournit une évaluation qui n'est pas matériellement différente du modèle général ou si la période de couverture est d'un an ou moins.

Le Groupe applique la PAA à tous les portefeuilles d'assurance et de réassurance, dont l'assurance-crédit représente la majeure partie de ses activités, car l'évaluation du passif au titre de la couverture restante qui en résulte n'est pas sensiblement différente du résultat de l'application du modèle général.

Avec l'approche simplifiée basée sur l'allocation des primes (PAA), le passif au titre de la couverture restante correspond au montant de primes reçues initialement diminué des frais d'acquisition et des montants déjà reconnus en résultat avant la date de clôture. Aussi, en PAA, le passif au titre de la couverture restante ne comprend pas de marge sur services contractuels (CSM). En outre, comme le permet la norme, les primes reçues ont été approximées comme les primes émises diminuées des créances et des dettes d'assurance et de réassurance liées aux primes.

Le Groupe amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribuables d'assurance. Ces frais incluent les commissions d'acquisition payées aux intermédiaires (courtiers, agents, cédantes) et les autres frais d'acquisition attribuables aux contrats et sont répartis sur la période de couverture selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

Comme le requiert IFRS 17, la part des frais d'acquisition reportés est désormais inscrite au passif du bilan dans le poste « passif au titre de la couverture restante » inclus dans les « passifs liés à des contrats d'assurance émis ». La variation des frais d'acquisition reportés de la période est comprise dans les frais d'acquisition attribuables au compte de résultat.

Par la suite, la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante est augmentée de toute autre prime reçue et diminuée du montant comptabilisé en résultat pour les services fournis. Si, à tout moment avant et pendant la période de couverture, les faits et les circonstances indiquent qu'un groupe de contrats est ou devient onéreux, le Groupe comptabilisera une perte en résultat et augmentera le passif au titre de la couverture restante.

Le modèle général reste applicable pour l'évaluation des sinistres encourus. Les flux de trésorerie futurs sont actualisés à taux courant.

Les hypothèses retenues pour évaluer le *Best Estimate* des traités de réassurance cédée sont cohérentes avec celles retenues pour évaluer le *Best Estimate* au titre des groupes de contrats d'assurance directe sous-jacents. Le *Best Estimate* doit également inclure l'effet du risque de non-exécution de la part de l'émetteur du traité de réassurance que Coface considère comme non matériel.

## **2.2 Jugements et estimations significatifs**

### **2.2.1 Estimations des flux de trésorerie futurs**

Pour estimer les flux de trésorerie futurs, le Groupe intègre, de manière impartiale, toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif à la date de clôture. Ces informations comprennent des données historiques internes et externes sur les sinistres et autres expériences, mises à jour pour refléter les attentes actuelles des événements futurs.

Les estimations des flux de trésorerie futurs sont calculées en s'appuyant principalement sur la granularité du groupe de contrat mais le segment de provisionnement peut être plus précis si nécessaire. Les méthodologies actuarielles usuelles sont utilisées. Les estimations des flux de trésorerie futurs par entité sont calculées via un processus d'allocation.

Les estimations des flux de trésorerie futurs reflètent l'opinion du Groupe sur les conditions actuelles à la date de clôture, dans la mesure où les estimations de toute variable de marché pertinente sont cohérentes avec les prix du marché observables.

Lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs, le Groupe prend en compte les attentes actuelles des événements futurs qui pourraient affecter ces flux de trésorerie. Cependant, les attentes de changements futurs de la législation qui modifieraient ou libéreraient une obligation actuelle ou créeraient de nouvelles obligations dans le cadre de contrats existants ne sont pas prises en compte tant que le changement de législation n'est pas matériellement promulgué.

Les flux de trésorerie dans les frontières d'un contrat sont ceux qui sont directement liés à l'exécution du contrat, y compris ceux pour lesquels le Groupe dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur leur montant ou leur calendrier. Ils comprennent les paiements aux assurés (ou pour leur compte), les flux de trésorerie liés à l'acquisition

d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats. Les flux de trésorerie liés à l'acquisition d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats comprennent à la fois les coûts directs et l'allocation des frais généraux fixes et variables.

Les frais généraux sont attribués aux activités d'acquisition, aux autres activités d'exécution et aux autres activités au niveau de l'entité locale en utilisant des techniques de comptabilité par activités. Les flux de trésorerie attribuables aux activités d'acquisition et aux autres activités d'exécution sont affectés à des groupes de contrats en utilisant des méthodes systématiques et rationnelles qui sont appliquées de manière cohérente à tous les coûts présentant des caractéristiques similaires.

### 2.2.2 Taux d'actualisation

Le Groupe utilise la méthodologie de l'approche « *bottom-up* » pour déterminer les courbes d'actualisation. Cette approche consiste à déterminer les taux d'actualisation en ajustant une courbe des taux sans ajustement de la volatilité pour refléter les différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers qui sous-tendent les taux observés sur le marché et les caractéristiques de liquidité de l'assurance.

Le groupe utilise la courbe de taux sans risque Eiopa<sup>7</sup> :

Échéance	1 an		2 ans		5 ans		10 ans	
	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12
<i>EUR</i>	3,739%	2,704%	3,400%	2,712%	2,910%	2,556%	2,842%	2,503%
<i>USD</i>	5,052%	5,073%	4,287%	4,605%	3,506%	3,708%	3,353%	3,491%
<i>HKD</i>	4,574%	5,269%	4,142%	4,865%	3,700%	4,129%	3,587%	3,887%
<i>GBP</i>	5,253%	4,370%	5,032%	4,368%	4,434%	3,826%	4,044%	3,329%

### 2.2.3 Ajustement au titre du risque non financier

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé pour refléter la compensation que le Groupe exigerait pour supporter le risque non financier et son degré d'aversion au risque.

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé en utilisant la technique du niveau de confiance. Le Groupe applique cette technique au montant brut et calculera le montant du risque transféré au réassureur en appliquant les conditions des traités de réassurance.

En appliquant la technique du niveau de confiance, le Groupe estime la distribution de probabilité de la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs des contrats à chaque date de reporting et calcule l'ajustement au titre du risque non financier comme l'excédent de la valeur en risque au niveau de confiance cible sur la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs en tenant compte des risques associés sur toutes les années futures.

L'ajustement au titre du risque non financier s'appuie sur une approche niveau de confiance avec une probabilité comprise entre 87,5% et 92,5%.

## 2.3 Présentation

IFRS 17 modifie considérablement la façon dont les contrats d'assurance et de réassurance sont présentés et communiqués dans les états financiers consolidés du Groupe.

Selon la norme IFRS 17, les portefeuilles de contrats d'assurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, et les portefeuilles de contrats de réassurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Tous les droits et obligations découlant d'un portefeuille de contrats sont présentés sur une base nette ; par conséquent, les soldes tels que les créances et dettes d'assurance et les prêts aux assurés ne sont plus présentés séparément. Tout actif ou passif comptabilisé pour les flux de trésorerie survenant avant la comptabilisation du groupe de contrats correspondant (y compris tout actif pour les flux de trésorerie d'acquisition d'assurance) est également présenté dans le même poste que les portefeuilles de contrats correspondants.

En termes de présentation, les différents produits et charges des contrats d'assurance et de réassurance sont décomposés dans le compte de résultat entre:

<sup>7</sup> Eiopa : European Insurance and Occupational Pensions Authority

- un résultat des activités d'assurance comprenant les produits des activités d'assurance (correspondant au service des contrats d'assurance rendu dans l'exercice) et les charges afférentes à l'activité d'assurance (c'est-à-dire les sinistres survenus et les autres charges liées au service d'assurance rendu); Les montants provenant des contrats de réassurance sont présentés séparément.
- un résultat financier d'assurance et de réassurance.

La présentation séparée des résultats de souscription et des résultats financiers selon les normes IFRS 17 et IFRS 9 (cf. §3 Application d'IFRS 9 Instruments financiers) apporte une transparence accrue sur les sources de bénéfices et la qualité des revenus.

### **2.3.1 Résultat des services d'assurance**

Le résultat des services d'assurance est constitué des produits d'assurance et des charges d'assurance.

#### **Produits d'assurance :**

Les produits d'assurance remplacent l'indicateur de primes brutes d'assurance présenté auparavant.

Pour les contrats évalués en PAA, le produit d'assurance est comptabilisé sur la base d'une affectation des encaissements de primes attendus à chaque période de couverture, qui est fondée sur le passage du temps. Il est constitué des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

- *Primes brutes émises :*

Les primes brutes émises correspondent aux primes facturées hors taxes, nettes d'annulation. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture. Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minimas de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisé dans les pays où le Groupe est présent.

Conformément aux exigences de la norme IFRS17, les commissions versées aux cédantes (partenaires externes) sont traitées comme des primes négatives et donc désormais déduites du produit d'assurance. Elles sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises.

Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture. Ces dernières sont traitées comme des flux de sinistres et donc restent présentées en charges de prestations des contrats comme sous l'ancienne norme.

- *Ristournes de primes*

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et no claims bonus, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

- *Provision pour primes non acquises*

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Les exigences d'IFRS 17 visant à comptabiliser les produits d'assurance sur la période de couverture entraînent une comptabilisation plus lente des produits par rapport à la pratique antérieure du Groupe basée sur la durée du contrat.

### **Autre information publiée: Le Chiffre d'affaires consolidé**

Bien que la norme IFRS17 ne le requiert pas, l'indicateur du chiffre d'affaires consolidé du Groupe comprenant les revenus d'assurance, de service et d'affacturage est maintenu au sein des annexes aux comptes consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé se compose désormais :

- Des produits d'assurance (cf. § ci-dessus « *Produits d'assurance* »),
- Des revenus des autres activités, comprenant :
  - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances.
  - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit ;
  - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées).

### *Charges d'assurance :*

Les charges qui sont directement liées à l'exécution des contrats sont comptabilisées dans le compte de résultat en tant que charges d'assurance, généralement lorsqu'elles sont encourues. Les charges qui ne sont pas directement liées à l'exécution des contrats seront présentées en dehors du résultat d'assurance.

Les charges d'assurance comprennent les charges de prestation des contrats, les frais généraux attribuables et la provision pour composante onéreuse.

### *Charges de prestations des contrats*

Les charges de prestation des contrats comprennent les sinistres payés, les estimations des flux de trésorerie futurs, ainsi que l'ajustement au titre du risque non financier.

Sinistres payés : Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Estimations des flux de trésorerie futurs : -cf. §. 2.2. Évaluation – Jugements et estimations significatifs.

Ajustement au titre du risque non financier : cf. §. 2.2 Évaluation – Jugements et estimations significatifs.

### *Frais généraux attribuables:*

Les frais d'acquisition attribuables comprennent les commissions d'acquisition et les autres frais généraux attribuables obtenus via l'allocation des frais par activité (cf. §. 2.2. Évaluation – Jugements et estimations significatifs).

### *Provision pour composante onéreuse :*

La variation de la composante onéreuse comprend la nouvelle dotation, l'amortissement et la reprise au titre de la période. (cf. §. 2.2 Évaluation – Jugements et estimations significatifs).

## **2.3.2 Résultat des cessions en réassurance**

L'ensemble des opérations de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Comme le requiert IFRS 17, les fonds reçus des réassureurs figurent désormais à l'actif au sein du poste « actifs liés à des contrats de réassurance détenus ».

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

## **2.3.3 Produits financiers ou charges financières d'assurance**

Selon la norme IFRS 17, les variations de la valeur comptable des groupes de contrats résultant des effets de la valeur temps de l'argent, du risque financier et de leurs variations sont généralement présentées comme des produits ou des charges de financement d'assurance.

Le Groupe applique l'option offerte par l'IFRS 17 de désagréger les charges financières d'assurance ou de réassurance entre le compte de résultat et les OCI (*Other Comprehensive Income*). L'application de cette option se traduit par une désactualisation en charge financière des provisions techniques au taux à l'origine et des écarts de change associés, ainsi qu'une comptabilisation en OCI de l'écart avec la désactualisation au taux courant. Cette option permet également le reclassement en OCI d'une portion des écarts d'estimation des flux de trésorerie d'exécution provenant de variations sur les hypothèses financières.

Si le Groupe décomptabilise un contrat à la suite d'un transfert à un tiers ou d'une modification du contrat, tout montant restant des OCI cumulés pour le contrat sera reclassé dans le compte de résultat.

## **2.4 Impacts liés à la transition**

### **2.4.1 Méthodes de transition**

Comme requis par la norme, la date de transition à IFRS17 est le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et les informations comparatives lors de l'adoption d'IFRS 17 sont retraitées.

Le Groupe n'est pas concerné par les dispositions de transition d'IFRS 4 à IFRS 17 telles que décrites par la norme car celles-ci ne s'appliquent pas à la PAA.

### **2.4.2 Impacts au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

L'ajustement total (après impôts) sur les capitaux propres du Groupe est une augmentation de 91 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2022, comme résumé ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2022</b>
<b>Ajustement avant impôts différés</b>	119
Ajustement lié aux impôts différés	- 28
<b>Impact lié à l'adoption d'IFRS17</b>	91

### 3. Application d'IFRS 9 Instruments financiers

#### 3.1. Principes généraux

La norme IFRS 9, remplaçant IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Toutefois, le Groupe avait appliqué l'exemption temporaire d'IFRS 9 offerte pour ses entités d'assurance et entités dont les activités sont liées à l'assurance (entités de services, fonds consolidés). Par conséquent, le Groupe applique IFRS 9 pour la première fois le 1<sup>er</sup> janvier 2023, sans proforma sur les périodes antérieures, conformément à l'option offerte par la norme.

Depuis 2018, la norme IFRS 9 est déjà appliquée par les entités portant l'activité d'affacturage.

#### 3.1.1 Classification

La classification des actifs financiers selon IFRS 9 et qui sont qualifiés d'instruments de dette est généralement basée sur la manière dont un actif financier est géré (modèles d'activité ou « business model ») et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

La norme IFRS 9 comprend trois principales catégories d'évaluation pour les actifs financiers - évalués au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ultérieurement recyclables en résultat (JVOCI)<sup>8</sup> et à la juste valeur par résultat (JVR)<sup>9</sup> - et élimine les anciennes catégories de la norme IAS 39, soit les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle dont l'objectif est de détenir des actifs pour collecter des flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la JVOCI s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois la collecte de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVOCI comme décrit ci-dessus, sont évalués à la JVR. En outre, lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui satisfait par ailleurs aux exigences d'évaluation au coût amorti ou à la JVOCI comme étant évalué à la JVR si cela permet d'éliminer ou de réduire de manière significative un décalage comptable qui se produirait autrement.

Néanmoins, lors de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut choisir irrévocablement de présenter les variations ultérieures de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est effectué instrument par instrument et induit que les variations de JV comptabilisées en OCI ne sont pas recyclables en résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, et que seuls les dividendes reçus font l'objet d'une comptabilisation distincte en résultat.

<sup>8</sup> JVOCI : Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global / JVOCI R : Recyclables.

<sup>9</sup> JVR : Juste valeur par le biais du compte de résultat / JVRO : sur Option

### 3.1.2 Dépréciation

Méthodologie de calcul de l'ECL (*Expected Credit Loss* ou pertes de crédit attendues)

Sous la norme IFRS 9, les provisions représentent les pertes de crédit attendues (ECL). Du fait du risque de crédit inhérent à chaque créance, les ECL sont évalués et actualisés en fonction d'une probabilité de défaut.

Les principales données utilisées pour l'évaluation des ECL sont les structures à terme de la Probabilité de Défaut (*Probability of Default* PD), l'évaluation de la perte encourue en cas de défaut de la part d'une contrepartie (*Loss Given Default* (LGD)) et de l'exposition en cas de défaut (*Exposure At Default* (EAD)). Les ECL pour les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sont calculés en multipliant la PD sur 12 mois par les LGD et EAD respectifs et en actualisant le résultat à la date de clôture. Les ECL à maturité sont calculés en sommant tous les ECL calculés à chaque pas annuel entre 1 an et la date de remboursement final du titre (obtenus en multipliant chaque PD annuelle par les LGD et EAD correspondants, puis en actualisant le résultat).

Pour des raisons de calibration et de modélisation, une segmentation a été définie sur la base de la zone géographique et du secteur économique des contreparties.

Pour déterminer les PD (Probabilité de défaut) sur chaque segment, et à chaque échéance annuelle, le Groupe utilisera les tables de PD dérivées du score de crédit (DRA) de Coface.

Le LGD (*Loss Given Default*) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut, exprimée en pourcentage.

Le Groupe estime les paramètres de LGD selon la même segmentation que pour les PD, sur la base des indemnités historiques et des taux de recouvrement des créances sur les contreparties en défaut.

En cas d'absence de résultats de calibration statistique robustes pour un segment (ratings / secteur / zone géographique) donné, consécutif à un nombre insuffisant d'occurrences de défauts observés, le Groupe affecte systématiquement à ce segment, le taux de LGD le plus défavorable parmi ceux des autres segments.

L'EAD représente l'exposition attendue en cas de défaut. Le Groupe déduit l'EAD de l'exposition actuelle à la contrepartie et des changements potentiels du montant actuel autorisé par le contrat, y compris l'amortissement et les remboursements anticipés. L'EAD d'un actif financier est sa valeur comptable nette d'amortissement (« coût amorti ») au moment de la défaillance.

## 3.2. Impacts à la transition

### 3.2.1 Impacts au 1<sup>er</sup> janvier 2023

La norme IFRS 9 affecte la classification et l'évaluation des actifs financiers détenus par le groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme suit.

- **Les instruments dérivés actifs et passifs**, qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et évalués à la JVR selon IAS 39, sont également évalués à la JVR selon IFRS 9.
- **Les instruments de dettes** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 peuvent en IFRS 9 être évalués à la JVOCI ou à la JVR, selon les circonstances particulières.
- **Les instruments de capitaux propres** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 sont évalués à la JVR en IFRS 9.  
Toutefois, le portefeuille actuel de placements en actions cotées est détenu à des fins stratégiques à long terme et est désigné comme étant à la JVOCI le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il en va de même pour les titres de participation dans des sociétés non consolidées.  
Par conséquent, tous les gains et pertes de juste valeur sur ces deux catégories d'actions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le compte de résultat et aucun gain ou perte ne sera reclassé dans le compte de résultat lors de la cession de ces placements.
- **Les placements détenus jusqu'à leur échéance** évalués au coût amorti selon l'IAS 39 sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon l'IFRS 9.
- **Les prêts et créances** évalués au coût amorti selon IAS 39 sont également évalués au coût amorti selon IFRS 9.

Comme la majorité des actifs financiers du Groupe sont évalués à la juste valeur avant et après la transition vers IFRS 9, les nouvelles exigences de classification n'ont pas d'impact significatif sur le total des capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2023. Aussi le total des capitaux propres du Groupe n'est-il affecté que par les cas de reclassements entre les catégories d'évaluation du coût amorti et de la juste valeur.

Les nouvelles exigences de dépréciation entraînent pour le Groupe des provisions pour pertes supplémentaires, principalement sur les instruments de dette évalués à JVOCI. En revanche, cela n'a pas d'impact sur le total des capitaux propres du Groupe car la perte reconnue est compensée par une variation de réévaluation à la juste valeur en sens inverse ; en effet, la reconnaissance des provisions pour pertes ne réduit pas la valeur comptable de ces investissements, qui reste à leur juste valeur.

### 3.2.2 Impacts détaillés au 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### Synthèse des reclassements par catégorie

Les tableaux suivants présentent la synthèse des reclassements entre IAS 39 et IFRS 9 par catégorie d'instruments.

En net de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-26									
	Actifs à la JVRO	0										
	AFS	2 902 405	-499 766		-2 236 992	-162 592	-3 054					
	Prêts et créances	100 246					-100 246					
	HTM	1 842			-1 842							
	Instruments dérivés	10 108						-10 108				
<b>Total IAS 39 au 31/12/2022</b>		<b>3 014 627</b>										
IFRS 9	JVR - Instrument de dettes - non SPPI		23 079						3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instrument de KP		476 714						-11 727		11 727	476 714
	JVRO - Instruments de dettes											0
	JVOCI R - Instruments de dettes				2 238 834				154 830	-154 193	-422	2 239 050
	JVOCI NR - Instruments de KP					162 592			-63 055	30 460	32 596	162 592
	Coût amorti - Instruments de dettes						3 054					3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246					100 246
	Instruments dérivés							10 108				10 108
	<b>Total IFRS 9 au 01/01/2023</b>											

L'écart entre IAS 39 et IFRS 9 de 216 k€ correspond aux obligations qui étaient précédemment (en IAS 39) classifiées en HTM et qui sont, sous IFRS 9, classifiées et donc réévaluées en JV OCI.

#### En brut de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-26									
	Actifs à la JVRO	0										
	AFS	2 940 981	-505 747		-2 236 992	-195 188	-3 054					
	Prêts et créances	100 246					-100 246					
	HTM	1 842			-1 842							
	Instruments dérivés	10 108						-10 108				
<b>Total IAS 39 au 31/12/2022</b>		<b>3 053 203</b>										
IFRS 9	JVR - Instrument de dettes - non SPPI		23 079						3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instrument de KP		482 695						-11 727		5 746	476 714
	JVRO - Instruments de dettes											0
	JVOCI R - Instruments de dettes				2 238 834				154 830	-154 193		2 239 471
	JVOCI NR - Instruments de KP					195 188			-63 055	30 460		162 592
	Coût amorti - Instruments de dettes						3 054					3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246					100 246
	Instruments dérivés							10 108				10 108
	<b>Total IFRS 9 au 01/01/2023</b>											

## Réconciliation entre les provisions pour dépréciations IAS 39 et IAS 37 et la perte de crédit attendue en IFRS 9

Ce tableau présente le détail des effets du changement lié à l'application de la nouvelle méthodologie de dépréciation mise en place en application de la norme IFRS 9.

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers dépréciation des titres de participations consolidés	Retraitement des dépréciations au titre d'IFRS9	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	AFS	-38 576	5 981			32 596				
	Prêts et créances	0								
	HTM	0								
	<b>Total IAS 39 au 31/12/2022</b>	<b>-38 576</b>								
IFRS 9	JVR - Instrument de dettes - non SPPI									0
	JVR - Instrument de KP		-5 981						5 981	0
	JVRO - Instruments de dettes									0
	JV OCI R - Instruments de dettes								-422	-422
	JV OCI NR - Instruments de KP					-32 596			32 596	0
	Coût amorti - Instruments de dettes									0
	Coût amorti - Prêts et créances									0
	Dépré. Titres de participations consolidés									0
	<b>Total IFRS 9 au 01/01/2023</b>									<b>-422</b>

### Instrument financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 reclassés en coût amorti en IFRS 9

Le Groupe n'a pas procédé à des reclassement d'instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 en coût amorti en IFRS 9 et n'est donc pas concerné par cette annexe.

### Classement des instruments financiers et des provisions pour dépréciation par Bucket

Afin de distinguer les titres concernés par l'une ou l'autre méthodologie de calcul des ECL, la norme IFRS 9 définit trois différents Buckets :

- le Bucket 1 qui correspond aux actifs dits sains, et pour lesquels la méthode d'ECL sur 12 mois sera suivie
- le Bucket 2 qui correspond aux actifs dits détériorés et ayant subi une détérioration significative du risque, pour lesquels le calcul d'ECL à maturité sera appliqué
- le Bucket 3 pour les actifs dits douteux auxquels nous appliquerons un ECL égal au coût amorti de des titres.

Un actif est considéré comme douteux si un indice objectif de défaillance de l'émetteur est détecté. Le groupe considère par exemple comme indice objectif le non-paiement de coupon sur l'une des émissions de l'émetteur.

Le Bucket n'est pas fixe dans le temps, un actif financier pourra donc changer de Bucket selon sa sensibilité et son évolution au risque de crédit. Le changement de Bucket peut ainsi se réaliser pour toute amélioration ou détérioration significative du risque de crédit.

<i>(en milliers d'euros) Brut de provision</i>	<b>Valeur au bilan IFRS 9</b>	<b>Bucket 1</b>	<b>Bucket 2</b>	<b>Bucket 3</b>
JVOCI R - Instruments de dettes	2 239 471	2 200 687	38 784	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
<b>Total au 01/01/23</b>	<b>2 342 771</b>	<b>2 303 987</b>	<b>38 784</b>	<b>0</b>

<i>(en milliers d'euros) Provision</i>	<b>Valeur au bilan IFRS 9</b>	<b>Bucket 1</b>	<b>Bucket 2</b>	<b>Bucket 3</b>
JVOCI R - Instruments de dettes	-422	-318	-103	0
Coût amorti - Instrument de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
<b>Total au 01/01/23</b>	<b>-422</b>	<b>-318</b>	<b>-103</b>	<b>0</b>

<i>(en milliers d'euros) Net de provision</i>	<b>Valeur au bilan IFRS 9</b>	<b>Bucket 1</b>	<b>Bucket 2</b>	<b>Bucket 3</b>
JVOCI R - Instruments de dettes	2 239 050	2 200 369	38 681	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
<b>Total au 01/01/23</b>	<b>2 342 349</b>	<b>2 303 669</b>	<b>38 681</b>	<b>0</b>

#### 4. Normes et amendements publiés mais non encore en vigueur

De nouvelles normes sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1er janvier 2023 et une application anticipée est autorisée. Cependant, le Groupe n'a pas adopté de manière anticipée les nouvelles normes dans la préparation de ses états financiers consolidés.

### **III. Notes et annexes aux comptes consolidés résumés**

---

### III. Notes et annexes aux comptes consolidés résumés

#### Note 1. Ecarts d'acquisition

La valeur des écarts d'acquisition baisse de 634 milliers d'euros sur le premier semestre 2023 ; cette évolution est due entièrement à la variation des taux de change.

Les écarts d'acquisition se décomposent par région ainsi :

(en milliers d'euros)	30/06/23	31/12/22
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe Centrale	8 948	8 913
Méditerranée & Afrique	22 302	22 868
Amérique du Nord et Amérique du Sud	6 405	6 508
<b>TOTAL</b>	<b>155 326</b>	<b>155 960</b>

#### Note 2. Autres immobilisations incorporelles

La valeur des autres immobilisations incorporelles baisse de 2 007 milliers d'euros sur le premier semestre 2023 ; cette évolution s'explique principalement par une augmentation de la valeur brute de 6 201 milliers d'euros compensée par des dotations aux amortissements pour 8 207 milliers d'euros.

#### Note 3. Placements des activités d'assurance

Au 30 juin 2023, la valeur nette comptable des titres à la JV par OCI s'élève à 2 360 milliers d'euros, celle des titres classés au coût amorti (hors prêts et créances) se monte à 3 milliers d'euros, et celle de titres à la JV par résultat est de 510 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 30 juin 2023, selon les types de notation, est la suivante :

- Titres notés 'AAA' : 14%
- Titres notés 'AA' et 'A' : 50%
- Titres notés 'BBB' : 32%
- Titres notés 'BB' et inférieur : 4%

#### Analyse par catégorie

(en milliers d'euros)	30/06/23						31/12/22					
	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes
<b>Actifs à la JV par OCI (*)</b>	<b>2 461 103</b>	<b>-438</b>	<b>-100 286</b>	<b>2 360 379</b>	<b>2 360 379</b>	<b>0</b>	<b>3 024 417</b>	<b>-38 576</b>	<b>-83 436</b>	<b>2 902 405</b>	<b>2 902 405</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	2 344 249	-438	-140 305	2 203 505	2 203 505		2 974 201	-38 576	-151 105	2 784 520	2 784 520	
Titres de participations	51 729		35 570	87 299	87 299		50 216		67 669	117 885	117 885	
Actions par OCI non recyclable	65 125		4 450	69 575	69 575							
Parts de SCI												
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>92 390</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92 390</b>	<b>92 048</b>	<b>-342</b>	<b>102 088</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>102 088</b>	<b>102 088</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	3 039			3 039	2 697	-342	1 842			1 842	1 842	
Prêts et créances	89 352			89 352	89 352		100 246			100 246	100 246	
<b>Actifs à la JV par résultat</b>	<b>523 081</b>	<b>0</b>	<b>-13 108</b>	<b>509 973</b>	<b>509 973</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	23 129		-3 184	19 945	19 945							
Actions et autres titres à revenus variables	5 858		-7	5 851	5 851							
Parts de SCI	207 130		-15 996	191 134	191 134							
OPCVM	286 965		6 079	293 044	293 044		26			26	26	
Prêts et créances												
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0</b>	<b></b>	<b>388</b>	<b>388</b>	<b>388</b>	<b></b>	<b>0</b>	<b></b>	<b>10 330</b>	<b>10 330</b>	<b>10 330</b>	<b></b>
JV positive			388	388	388				10 330	10 330	10 330	
Immobilier de placements	695	0	-407	288	288		695	0	-407	288	288	
<b>TOTAL</b>	<b>3 077 270</b>	<b>-438</b>	<b>-113 413</b>	<b>2 963 419</b>	<b>2 963 077</b>	<b>-342</b>	<b>3 127 227</b>	<b>-38 576</b>	<b>-73 514</b>	<b>3 015 136</b>	<b>3 015 136</b>	<b>0</b>

(en milliers d'euros)	N	N-1
Bilan actif - Instruments dérivés (JV positive)	388	10 330
Bilan passif - Instruments dérivés (JV négative)	721	222
Inventaire des placements	-333	10 108

## Analyse par flux du 31/12/2022 au 30/06/2023

(en milliers d'euros)	31/12/22		30/06/2023						Valeur nette comptable clôture
	Valeur nette comptable clôture	Impacts liés à la première application d'IFRS9	Valeur nette comptable ouverture	Augmentation	Diminutions	Réévaluation	Dépréciation	Autres Variations	
<b>Actifs à la JV par OCI</b>	<b>2 902 405</b>	<b>-500 763</b>	<b>2 401 642</b>	<b>112 737</b>	<b>-165 317</b>	<b>22 610</b>	<b>-19</b>	<b>-11 273</b>	<b>2 360 379</b>
Obligations et effets publics	2 784 520	-545 470	2 239 050	111 505	-148 883	13 547	-19	-11 754	2 203 505
Titres de participations	117 885	-32 596	85 289	1 172	357			481	87 299
Actions par OCI non recyclable		77 303	77 303	0	-16 791	9 063			69 575
Parts de SCI									
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>102 088</b>	<b>1 212</b>	<b>103 300</b>	<b>39 536</b>	<b>-50 999</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>554</b>	<b>92 390</b>
Obligations et effets publics	1 842	1 212	3 054						3 039
Prêts et créances	100 246		100 246	39 536	-50 984			554	89 352
<b>Actifs à la JV par résultat</b>	<b>26</b>	<b>499 766</b>	<b>499 793</b>	<b>57 354</b>	<b>-29 700</b>	<b>-14 157</b>	<b>0</b>	<b>-3 317</b>	<b>509 973</b>
Obligations et effets publics		23 079	23 079	667	-4 121	204		116	19 945
Actions et autres titres à revenus variables		5 851	5 851						5 851
Parts de SCI		219 742	219 742		-7 373	-18 698		-2 537	191 134
OPCVM	26	251 095	251 121	56 687	-18 206	4 337		-895	293 044
Prêts et créances									
<b>Instruments dérivés</b>	<b>10 330</b>	<b>0</b>	<b>10 330</b>	<b>0</b>	<b>-9 959</b>	<b>0</b>		<b>18</b>	<b>388</b>
JV positive	10 330		10 330		-9 959			18	388
Immobilier de placements	288	0	288	0	0	0	0	0	288
<b>TOTAL</b>	<b>3 015 136</b>	<b>216</b>	<b>3 015 352</b>	<b>209 628</b>	<b>-255 976</b>	<b>8 453</b>	<b>-19</b>	<b>-14 019</b>	<b>2 963 419</b>

Les actions à la JV par OCI non recyclable du portefeuille Fonds Lausanne 6 ont été intégralement cédées en janvier 2023. Ces actions avaient été initialement valorisées à la JV par OCI non recyclable car n'étaient pas détenues dans un modèle de rendement court terme mais dans une perspective de détention à long terme.

Il s'agit de 26 titres valorisés pour 16,8M€ au moment de la vente et acquis pour 16,1M€. Une plus value de 680K€ a été réalisée. Ce fond a été mis en sommeil car il payait des frais administratifs et de gestion trop élevés pour assurer la rentabilité de l'enveloppe. Cette cession demeure exceptionnelle, les autres actions dans les fonds continuent d'être détenues dans un objectif de long terme.

## Actifs financiers et ECL par buckets

Ici ne sont présentés que les actifs concernés par la classification par buckets.

(en milliers d'euros) Brut de provision	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 203 943	2 175 336	28 608	0
Coût amorti - Instruments de dettes	3 039	3 039	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	89 352	89 352	0	0
<b>Total au 30/06/23</b>	<b>2 296 334</b>	<b>2 267 726</b>	<b>28 608</b>	<b>0</b>

(en milliers d'euros) Provision	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	-438	-332	-106	0
Coût amorti - Instruments de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
<b>Total au 30/06/23</b>	<b>-438</b>	<b>-332</b>	<b>-106</b>	<b>0</b>

(en milliers d'euros) Net de provision	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 203 505	2 175 004	28 502	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 039	3 039	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	89 352	89 352	0	0
<b>Total au 30/06/23</b>	<b>2 295 895</b>	<b>2 267 394</b>	<b>28 502</b>	<b>0</b>

## Transfert de buckets (Stock)

Bucket 1	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	2 200 687	111 093	3 108	0	-141 281	12 233	-10 504	2 175 336
- Obligations et effets publics	2 200 687	111 093	3 108	0	-141 281	12 233	-10 504	2 175 336
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	103 300	39 536	0	0	-50 999	0	554	92 390
- Obligations et effets publics	3 054	0	0	0	-15	0	0	3 039
- Prêts et créances	100 246	39 536	0	0	-50 984	0	554	89 352

Bucket 2	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	38 784	472	-3 108	0	-7 602	1 314	-1 253	28 608
- Obligations et effets publics	38 784	472	-3 108	0	-7 602	1 314	-1 253	28 608
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 3	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0

## Transfert de buckets (ECL)

Bucket 1	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	-318	-329	24	0	290	25	-332
- Obligations et effets publics	-318	-329	24	0	290	25	-332
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 2	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	-103	-107	-24	0	127	-22	-106
- Obligations et effets publics	-103	-107	-24	0	127	-22	-106
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 3	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

## Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours du premier semestre 2023, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de swaps ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Concernant le portefeuille obligataire, des couvertures de taux ponctuelles ont été mises en place par certains gérants, afin de couvrir le risque de taux.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

## Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

**Niveau 1** : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs

Les titres classés en niveau 1 représentent 91,5% du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière ;
- obligations d'Etat et obligations indexées à taux variable ;
- SICAV monétaires françaises.

**Niveau 2** : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de swap, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 5,5% du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- actions non cotées ;
- prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

**Niveau 3** : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 3% du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

### Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 30 juin 2023 par niveau

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nette comptable	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
<b>Actifs à la JV par OCI</b>	<b>2 360 379</b>	<b>2 360 379</b>	<b>2 200 895</b>	<b>72 185</b>	<b>87 299</b>
Obligations et effets publics	2 203 505	2 203 505	2 131 321	72 185	
Titres de participations	87 299	87 299			87 299
Actions par OCI non recyclables	69 575	69 575	69 575		
Parts de SCI					
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>92 390</b>	<b>92 048</b>	<b>2 697</b>	<b>89 352</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	3 039	2 697	2 697		
Prêts et créances	89 352	89 352		89 352	
<b>Actifs à la JV par résultat</b>	<b>509 973</b>	<b>509 973</b>	<b>508 023</b>	<b>1 950</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	19 945	19 945	19 945		
Actions et autres titres à revenus variables	5 851	5 851	5 851		
Parts de SCI	191 134	191 134	191 134		
OPCVM	293 044	293 044	291 094	1 950	
Prêts et créances					
<b>Instruments dérivés</b>	<b>388</b>	<b>388</b>	<b>132</b>	<b>256</b>	
- JV positive	388	388	132	256	
<b>Immobilier de placements</b>	<b>288</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>288</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 963 419</b>	<b>2 963 077</b>	<b>2 711 747</b>	<b>163 742</b>	<b>87 587</b>

## Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 30 juin 2023

(en milliers d'euros)	31/12/22		Gains et pertes comptabilisés au cours de la période					Transactions de la période		Variation de périmètre	Ecart de change	30/06/2023
	Juste valeur	Impacts liés à la première application d'IFRS9	01/01/23	Directement en capitaux propres		Reclassements		Achats / Emissions	Ventes / Remboursements			
				Au compte de résultat								
Actifs à la JV par OCI	117 885	-32 596	85 289	0	0	1 529	0	0	-358	839	87 299	
Titres de participations	117 885	-32 596	85 289			1 529			-358	839	87 299	
Immobilier de placements	288	0	288	0	0	0	0	0	0	0	288	
<b>TOTAL</b>	<b>118 173</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 529</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-358</b>	<b>839</b>	<b>87 587</b>	

## Note 4. Créances des activités du secteur bancaire

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Créances des activités du secteur bancaire	3 106 698	2 906 639
Créances en défaut - activités du secteur bancaire	10 607	28 189
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	-10 607	-28 189
<b>TOTAL</b>	<b>3 106 698</b>	<b>2 906 639</b>

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

## Note 5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Disponibilités	533 215	519 434
Équivalents de trésorerie	26 084	34 353
<b>Total</b>	<b>559 299</b>	<b>553 786</b>

Au 30 juin 2023, le cash opérationnel ressort en hausse de 5,5M€ comparé au 31 décembre 2022. Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles. Aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

## Note 6. Composition du capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur au 31 décembre 2022	150 179 792	2	300 359 584
Annulation d'actions	0	2	0
<b>Valeur au 30 juin 2023</b>	<b>150 179 792</b>	<b>2</b>	<b>300 359 584</b>
Déduction des titres auto-détenus	-882 304	2	-1 764 608
<b>Valeur au 30 juin 2023 hors titres auto-détenus</b>	<b>149 297 488</b>	<b>2</b>	<b>298 594 976</b>

Actionnaires	30/06/2023		31/12/2022	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Arch Capital Group Ltd	44 849 425	30,04%	44 849 425	30,09%
Public	104 448 063	69,96%	104 214 249	69,91%
<b>Total hors titres auto-détenus</b>	<b>149 297 488</b>	<b>100%</b>	<b>149 063 674</b>	<b>100%</b>

## Note 7. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	30/06/23	31/12/22
Provisions pour litiges	1 993	1 982
Provisions pour pensions et obligations similaires	45 621	46 223
Autres provisions pour risques et charges	23 277	20 457
<b>Total</b>	<b>70 890</b>	<b>68 661</b>

(en milliers d'euros)	31/12/22	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	30/06/23
Provision pour litiges personnel	1 970	0	8	0	-481	0	0	-16	1 481
Provision pour autres litiges	12	0	0	0	0	0	0	0	12
<b>Provisions pour litiges</b>	<b>1 982</b>	<b>0</b>	<b>508</b>	<b>0</b>	<b>-481</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-16</b>	<b>1 993</b>
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>	<b>46 222</b>	<b>0</b>	<b>1 594</b>	<b>-1 813</b>	<b>-414</b>	<b>-1</b>	<b>118</b>	<b>-87</b>	<b>45 619</b>
Provision pour risque sur les filiales	9 815	0	0	0	0	0	0	0	9 815
Provisions pour restructuration	7 247	0	241	-2 765	-135	0	0	0	4 588
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	1	0	0	0	0	-1	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	652	0	-165	0	0	5 292	0	-13	5 766
Autres provisions pour risques	2 742	0	865	0	0	0	0	-2	3 605
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>20 457</b>	<b>0</b>	<b>442</b>	<b>-2 765</b>	<b>-135</b>	<b>5 292</b>	<b>0</b>	<b>-15</b>	<b>23 276</b>
<b>Total</b>	<b>68 661</b>	<b>0</b>	<b>2 546</b>	<b>-4 578</b>	<b>-1 031</b>	<b>5 294</b>	<b>118</b>	<b>-117</b>	<b>70 890</b>

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires.

La loi française n° 2023-270 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023, incorporant la réforme des retraites, a été publiée au journal officiel de la République française le 15 avril 2023 et entraîne des conséquences pour les assurés français en portant l'âge légal (âge d'ouverture des droits) de départ à la retraite de 62 à 64 ans, sauf salariés concernés par des dispositifs spécifiques.

Compte-tenu des hypothèses antérieures retenues par le Groupe pour établir ses provisions, les impacts estimés de ces nouvelles dispositions ne sont pas matériels pour le Groupe.

Les autres provisions pour risques et charges incluent des provisions pour situation nette négative des entités non consolidées (9,8 millions d'euros) et des provisions pour restructuration (4,6 millions d'euros).

La principale variation de l'exercice est liée aux provisions pour restructuration et à un reclassement de la provision pour risque fiscal en Allemagne (précédemment classée en dette d'impôts exigible).

## Note 8. Dettes de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
<b>Exigibilité à moins d'un an</b>		
- Intérêts	16 290	12 170
- Amortissement des frais	-793	-647
<b>Total</b>	<b>15 497</b>	<b>11 523</b>
<b>Exigibilité entre un an et cinq ans</b>		
- Amortissement des frais	-1 394	-1 386
- Nominal	226 600	226 600
<b>Total</b>	<b>225 206</b>	<b>225 214</b>
<b>Exigibilité à plus de cinq ans</b>		
- Amortissement des frais	-1 984	-2 457
- Nominal	300 000	300 000
<b>Total</b>	<b>298 016</b>	<b>297 543</b>
<b>TOTAL</b>	<b>538 720</b>	<b>534 280</b>

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023, les dettes de financement du Groupe, d'un montant total de 538,7 millions d'euros, se composent de :

- Une émission à taux fixe 4,125% le 27 mars 2014 de titres subordonnés effectuée par COFACE SA, d'un montant nominal de 380 millions d'euros et arrivant à échéance le 27 mars 2024.  
Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE S.A. de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.  
Les titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe.  
Le 21 septembre 2022, COFACE SA a réalisé une opération de rachat portant sur ses obligations subordonnées émises en 2014 pour un montant de 153 millions d'euros, à un prix fixe de 103,625%. Le montant nominal après cette opération de rachat est à présent de 227 millions d'euros, toujours à échéance 27 mars 2024.
- Une nouvelle émission de titres subordonnés à taux fixe 6,000% a été réalisée le 22 septembre 2022, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 22 septembre 2032.

## Note 9. Passifs locatifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Passifs locatifs - Location immobilière	62 205	65 449
Passifs locatifs - Location mobilière	9 281	9 173
<b>Passifs locatifs - Location</b>	<b>71 485</b>	<b>74 622</b>

## Note 10. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
LRC - Provisions pour couvertures restantes	105 634	100 282
LIC - Provisions pour sinistres encourus	1 359 180	1 332 298
<b>Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance</b>	<b>1 464 814</b>	<b>1 432 580</b>
LRC - Provisions pour couvertures restantes cédées	-86 759	51 291
LIC - Provisions pour sinistres encourus cédés	431 094	304 926
<b>Part des réassureurs dans les passifs techniques</b>	<b>344 335</b>	<b>356 217</b>
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>1 120 478</b>	<b>1 076 364</b>

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des valeurs comptables nettes des contrats d'assurance au 30 juin 2023 :

	Passif au titre de la couverture restante (LRC)		Passif au titre des sinistres survenus (LIC)		TOTAL
	Excl. Élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de	Ajustement au titre du risque non financier	
<i>En milliers d'euros</i>					
Valeurs comptables nettes des contrats d'assurance à l'ouverture	99 258	1 024	765 112	567 186	1 432 580
<b>RESULTAT DES ACTIVITES D'ASSURANCE</b>	<b>-701 516</b>	<b>-1 014</b>	<b>512 021</b>	<b>-20 682</b>	<b>-211 190</b>
Produits des activités d'assurance	-803 113	0	0	0	-803 113
Charges afférentes aux activités d'assurance	101 597	-1 014	512 021	-20 682	591 922
Charges de sinistres (hors composants investissements) et autres charges afférentes aux activités d'assurance engagées	0	-984	389 351	118 119	506 486
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	101 597	0	0	0	101 597
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des sinistres survenus	0	0	122 671	-138 801	-16 130
Pertes et reprises de pertes sur groupes de contrats déficitaires	0	-30	0	0	-30
Produits financiers ou charges financières d'assurance	395	0	13 279	8 884	22 558
Autres éléments du résultat global	831	-1	-291	-2 364	-1 826
Autres variations	-32	-9	-821	-353	-1 214
<b>TOTAL DES VARIATIONS COMPTABILISEES DANS LE RESULTAT NET ET LES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT</b>	<b>-700 322</b>	<b>-1 024</b>	<b>524 189</b>	<b>-14 514</b>	<b>-191 671</b>
Flux de trésorerie de la période	706 698	0	-482 793	0	223 905
Primes reçues au titre des contrats d'assurance émis	797 178	0	0	0	797 178
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-90 480	0	0	0	-90 480
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance relativement aux contrats d'assurance émis, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	0	0	-482 793	0	-482 793
Valeurs comptables nettes des contrats d'assurance à la clôture	105 634	0	806 507	552 672	1 464 813

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des valeurs comptables nettes des contrats de réassurance au 30 juin 2023 :

	Passif net au titre de la couverture restante (LRC)	Passif au titre des sinistres survenus (LIC)		Total
		Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Valeurs comptables nettes des contrats de réassurance à l'ouverture	52 122	166 905	137 190	356 217
Imputation des primes payées	-132 273	0	0	-132 273
Sommes recouvrées du réassureur	4 133	80 091	631	84 854
Sommes recouvrées au titre des sinistres et autres dépenses engagées pendant la période	4 408	48 892	29 274	82 574
Variations des sommes recouvrées liées aux variations du passif au titre des sinistres survenus	0	31 199	-28 643	2 556
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés aux contrats sous-jacents déficitaires	-275	0	0	-275
Effet de l'évolution du risque de non-exécution de la part de l'émetteur des traités de réassurance détenus	0	0	0	0
Produits et charges afférents aux traités de réassurance détenus	-128 140	80 091	631	-47 419
Produits financiers et charges financières d'assurance afférents aux traités de réassurance détenus	-7	1 598	1 045	2 636
Autres éléments du résultat global	102	57	6	165
<b>Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global</b>	<b>-128 045</b>	<b>81 745</b>	<b>1 682</b>	<b>-44 618</b>
Flux de trésorerie de la période	-12 589	41 050	0	28 460
Primes payées au titre des contrats de réassurance détenus	-5 118	0	0	-5 118
Sommes recouvrées du réassureur	-7 471	41 050	0	33 578
Autres variations	4 355	-68	-11	4 276
Valeurs comptables nettes des contrats de réassurance à la clôture	-84 157	289 632	138 860	344 335

**Note 11. Ressources des activités du secteur bancaire**

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	988 473	743 230
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	445 988	389 300
Dettes financières représentées par des titres	1 699 720	1 794 858
<b>Total</b>	<b>3 134 180</b>	<b>2 927 389</b>

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par des titres » représentent les sources de financement des entités d'affacturage du Groupe – Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

## Note 12. Chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé		
(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Primes affaires directes	870 192	809 479
Primes en acceptation	66 593	61 116
<b>Primes brutes émises</b>	<b>936 785</b>	<b>870 595</b>
Ristournes de primes	-66 104	-65 368
Variation des provisions pour primes non acquises	-67 568	-72 072
<b>Revenu d'assurance</b>	<b>803 113</b>	<b>733 155</b>
Accessoires de primes	89 719	79 609
Produits nets des activités bancaires	36 967	35 038
Produits des activités de service	29 865	25 712
<b>Autres revenus</b>	<b>156 551</b>	<b>140 359</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE</b>	<b>959 664</b>	<b>873 514</b>

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation		
(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Europe du Nord	200 090	187 467
Europe de l'Ouest	194 302	166 780
Europe Centrale	91 111	89 514
Méditerranée et Afrique	266 959	236 785
Amérique du Nord	85 439	79 734
Amérique Latine	54 459	48 206
Asie Pacifique	67 304	65 028
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE</b>	<b>959 664</b>	<b>873 514</b>

## Note 13. Charges des prestations des contrats

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Sinistres payés nets de recours	-306 584	-155 535
Variation des provisions pour sinistre encourus	-10 874	-80 466
<b>Total</b>	<b>-317 458</b>	<b>-236 001</b>

## Note 14. Frais généraux par destination

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
<b>Frais de gestion de sinistres *</b>	<b>-18 566</b>	<b>-16 974</b>
Commissions d'acquisition des contrats	-102 115	-80 521
Autres charges de l'assurance attribuables à l'activité des contrats	-173 882	-166 772
<b>Frais généraux attribuables à l'activité des contrats</b>	<b>-275 997</b>	<b>-247 294</b>
Charges de l'assurance non attribuables à l'activité des contrats	-47 221	-49 267
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	-12 095	-11 313
Autres charges d'exploitation	-61 458	-56 298
<b>Charges des autres activités</b>	<b>-120 773</b>	<b>-116 877</b>
<b>Frais de gestion de placements **</b>	<b>-4 627</b>	<b>-3 569</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-419 963</b>	<b>-384 714</b>
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	-2 728	-3 146

(\*) Intégrés dans le poste Charges des prestations des contrats du Compte de Résultat consolidé

(\*\*) Intégrés dans le poste Produit des placements net de charges hors coût de l'endettement du Compte de Résultat consolidé

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux attribuables à l'activité d'assurance (par destination), les charges des autres activités. Il s'élève à 419 963 milliers d'euros au 30 juin 2023, contre 384 714 milliers d'euros au 30 juin 2022.

## Note 15. Résultat des cessions en réassurance

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Sinistres cédés	68 403	46 039
Variation des provisions sur sinistres nets de recours cédées	12 041	-5 754
Commissions payées par les réassureurs	4 408	12 156
<b>Produits des cessions en réassurance</b>	<b>84 851</b>	<b>52 442</b>
Primes cédées	-142 995	-136 803
Variation des provisions de primes cédées	10 724	1 194
<b>Charges des cessions en réassurance</b>	<b>-132 271</b>	<b>-135 609</b>
<b>Total</b>	<b>-47 420</b>	<b>-83 167</b>

## Note 16. Résultat financier net hors coût de l'endettement

(en milliers d'euros)	30/06/23	30/06/22 (*)
<b>Revenus des placements</b>		
<b>Montants comptabilisés en compte de résultat</b>		
Revenus des placements	34 442	19 687
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	-15 226	1 768
Plus ou moins-values de cessions	6 243	1
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	-33	-32
Pertes et profits de change	-17 391	7 250
Frais de gestion des placements	-6 619	-5 887
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>1 416</b>	<b>22 786</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>21 590</b>	<b>-209 276</b>
<b>Total revenus des placements</b>	<b>23 007</b>	<b>-186 491</b>

(\*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9.

Les changements de libellés de la colonne comparative 30/06/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

(\*\*) Other Comprehensive Income

(en milliers d'euros)	30/06/23	30/06/22 (*)
<b>Charges financières nettes des contrats d'assurance</b>		
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	-27 887	-3 140
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	9 171	-2 811
Pertes et profits de change liés aux provisions techniques	-377	-1 284
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>-19 093</b>	<b>-7 234</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>-3 465</b>	<b>22 738</b>
<b>Total charges financières nettes des contrats d'assurance</b>	<b>-22 558</b>	<b>15 504</b>
<b>Charges financières nettes des contrats de réassurance détenus</b>		
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	5 370	-723
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	-2 274	148
Pertes et profits de change	1 290	-14 123
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>4 387</b>	<b>-14 698</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>-285</b>	<b>-4 840</b>
<b>Total charges financières nettes des contrats de réassurance détenus</b>	<b>4 101</b>	<b>-19 538</b>
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>-14 707</b>	<b>-21 932</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>-3 750</b>	<b>17 898</b>
<b>Total frais de financement d'assurance</b>	<b>-18 457</b>	<b>-4 034</b>
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>-13 291</b>	<b>854</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>17 840</b>	<b>-191 379</b>
<b>Total résultat financier d'investissement</b>	<b>4 549</b>	<b>-190 525</b>

(\*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9

Les changements de libellés de la colonne comparative 30/06/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

(\*\*) Other Comprehensive Income

## Note 17. Autres produits et charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Impact des entrées de périmètre	0	-577
Provisions pour restructuration	-240	-468
Charges nettes liées au projet IFRS 17	-519	-3 010
Autres charges opérationnelles	-929	-1 041
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>-1 688</b>	<b>-5 096</b>
Autres produits opérationnels	973	754
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>973</b>	<b>754</b>
<b>Total</b>	<b>-715</b>	<b>-4 341</b>

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de 0,7 millions d'euros au 30 juin 2023.

Les autres produits opérationnels sont principalement composés d'une indemnité reçue pour couvrir les loyers payés pendant la non-occupation des locaux suite à l'incendie qui a eu lieu dans les sous-sol de Bois-Colombes pour 516 milliers d'euros.

## Note 18. Ventilation du résultat par secteur

30/06/2023 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	TOTAL
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>143 318</b>	<b>183 729</b>	<b>69 949</b>	<b>213 328</b>	<b>77 550</b>	<b>49 946</b>	<b>65 292</b>	<b>803 113</b>
Charges des prestations des contrats	-37 770	-67 365	-20 753	-84 550	-23 047	-57 475	-26 498	-317 458
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	-41 492	-88 851	-19 194	-63 460	-28 692	-15 022	-19 287	-275 997
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	6	717	173	0	0	117	0	1 014
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>	<b>-79 256</b>	<b>-155 498</b>	<b>-39 773</b>	<b>-148 010</b>	<b>-51 739</b>	<b>-72 380</b>	<b>-45 785</b>	<b>-592 441</b>
<b>RESULTAT D'ASSURANCE</b>	<b>64 062</b>	<b>28 231</b>	<b>30 176</b>	<b>65 318</b>	<b>25 812</b>	<b>-22 434</b>	<b>19 508</b>	<b>210 672</b>
Résultat des cessions en réassurance	-26 571	7 624	-12 016	-19 025	-12 672	26 175	-10 933	-47 419
<b>RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE</b>	<b>37 491</b>	<b>35 855</b>	<b>18 160</b>	<b>46 293</b>	<b>13 139</b>	<b>3 741</b>	<b>8 575</b>	<b>163 253</b>
Autres revenus	65 677	14 329	19 325	44 588	7 888	2 732	2 012	156 551
Autres charges	-39 663	11 659	-20 283	-41 830	-14 202	-6 609	-9 846	-120 773
Coût du risque	-267	0	48	0	0	0	0	-219
<b>RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE</b>	<b>63 239</b>	<b>61 842</b>	<b>17 250</b>	<b>49 051</b>	<b>6 826</b>	<b>-137</b>	<b>740</b>	<b>198 812</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>-12 523</b>	<b>3 783</b>	<b>-451</b>	<b>-6 541</b>	<b>791</b>	<b>1 238</b>	<b>412</b>	<b>-13 291</b>
Autres produits et charges opérationnels	-65	464	-70	-229	-619	112	-308	-715
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>50 651</b>	<b>66 090</b>	<b>16 729</b>	<b>42 281</b>	<b>6 998</b>	<b>1 214</b>	<b>844</b>	<b>184 806</b>
Charges de financement	-98	-15 096	-219	-236	-282	-94	-85	-16 110
Impôts sur les résultats	-12 825	-8 025	-2 698	-13 768	-1 604	-1 246	247	-39 918
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>37 729</b>	<b>42 969</b>	<b>13 812</b>	<b>28 277</b>	<b>5 112</b>	<b>-126</b>	<b>1 005</b>	<b>128 777</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	-2	-1	-1	60	0	0	0	56
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>37 727</b>	<b>42 968</b>	<b>13 811</b>	<b>28 336</b>	<b>5 111</b>	<b>-126</b>	<b>1 005</b>	<b>128 834</b>
<b>Autres indicateurs clés - vue comptable</b>								
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>208 995</b>	<b>198 057</b>	<b>89 275</b>	<b>257 916</b>	<b>85 439</b>	<b>52 677</b>	<b>67 304</b>	<b>959 664</b>
<b>Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)</b>	<b>-37 764</b>	<b>-66 647</b>	<b>-20 580</b>	<b>-84 550</b>	<b>-23 047</b>	<b>-57 358</b>	<b>-26 498</b>	<b>-316 444</b>
<b>Total Frais généraux (y c. commissions)</b>	<b>-81 180</b>	<b>-81 571</b>	<b>-39 476</b>	<b>-105 310</b>	<b>-43 055</b>	<b>-21 632</b>	<b>-29 173</b>	<b>-401 397</b>
<b>Réconciliation entre les comptes et la communication financière</b>								
<b>Total Chiffre d'affaires - vue comptable</b>	<b>208 995</b>	<b>198 057</b>	<b>89 275</b>	<b>257 916</b>	<b>85 439</b>	<b>52 677</b>	<b>67 304</b>	<b>959 664</b>
Réallocation des primes en acceptation	0	-12 661	1 836	9 043	0	1 782	0	0
Réallocation du PNB	-8 905	8 905	0	0	0	0	0	0
<b>Total Chiffre d'affaires - vue management</b>	<b>200 090</b>	<b>194 302</b>	<b>91 111</b>	<b>266 959</b>	<b>85 439</b>	<b>54 459</b>	<b>67 304</b>	<b>959 664</b>
<b>Total Charges des prestations des contrats - vue comptable</b>	<b>-37 764</b>	<b>-66 647</b>	<b>-20 580</b>	<b>-84 550</b>	<b>-23 047</b>	<b>-57 358</b>	<b>-26 498</b>	<b>-316 444</b>
Réallocation des sinistres en acceptation	0	762	-835	883	0	-809	0	0
<b>Total Charges des prestations des contrats - vue management</b>	<b>-37 764</b>	<b>-65 886</b>	<b>-21 415</b>	<b>-83 667</b>	<b>-23 047</b>	<b>-58 167</b>	<b>-26 498</b>	<b>-316 444</b>
<b>Loss ratio - vue comptable</b>	<b>26,4%</b>	<b>36,3%</b>	<b>29,4%</b>	<b>39,6%</b>	<b>29,7%</b>	<b>114,8%</b>	<b>40,6%</b>	<b>39,4%</b>
Réallocation des opérations en acceptation	0,0%	2,2%	0,4%	-2,0%	0,0%	-2,4%	0,0%	0,0%
<b>Loss ratio - vue management</b>	<b>26,4%</b>	<b>38,5%</b>	<b>29,8%</b>	<b>37,6%</b>	<b>29,7%</b>	<b>112,4%</b>	<b>40,6%</b>	<b>39,4%</b>

30/06/2022 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	TOTAL
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>134,649</b>	<b>157,138</b>	<b>71,205</b>	<b>191,073</b>	<b>73,016</b>	<b>43,323</b>	<b>62,752</b>	<b>733,156</b>
Charges des prestations des contrats	(75,201)	(31,503)	(24,859)	(68,765)	(10,681)	(3,535)	(21,456)	(236,001)
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	(40,403)	(77,434)	(17,937)	(51,762)	(26,406)	(14,155)	(19,197)	(247,294)
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	907	(104)	131	91	352	40	26	1,444
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>	<b>(114,696)</b>	<b>(109,041)</b>	<b>(42,665)</b>	<b>(120,436)</b>	<b>(36,736)</b>	<b>(17,650)</b>	<b>(40,628)</b>	<b>(481,851)</b>
<b>RESULTAT D'ASSURANCE</b>	<b>19,952</b>	<b>48,098</b>	<b>28,540</b>	<b>70,637</b>	<b>36,280</b>	<b>25,673</b>	<b>22,125</b>	<b>251,306</b>
Résultat des cessions en réassurance	(9,099)	(618)	(2,059)	(29,883)	(19,798)	(17,751)	(3,959)	(83,167)
<b>RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE</b>	<b>10,853</b>	<b>47,479</b>	<b>26,481</b>	<b>40,754</b>	<b>16,483</b>	<b>7,922</b>	<b>18,166</b>	<b>168,139</b>
Autres revenus	52,824	19,907	17,944	39,267	6,719	1,886	1,813	140,359
Autres charges	(35,432)	4,247	(18,534)	(41,276)	(10,554)	(6,211)	(9,118)	(116,877)
Coût du risque	154	(0)	1	(0)	(0)	(0)	(0)	155
<b>RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE</b>	<b>28,400</b>	<b>71,633</b>	<b>25,892</b>	<b>38,745</b>	<b>12,647</b>	<b>3,597</b>	<b>10,862</b>	<b>191,775</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>603</b>	<b>(8,194)</b>	<b>1,915</b>	<b>1,720</b>	<b>20</b>	<b>2,626</b>	<b>2,164</b>	<b>854</b>
Autres produits et charges opérationnels	(577)	(2,814)	(68)	(663)	(92)	78	(205)	(4,341)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>28,426</b>	<b>60,625</b>	<b>27,739</b>	<b>39,801</b>	<b>12,575</b>	<b>6,301</b>	<b>12,820</b>	<b>188,288</b>
Charges de financement	(67)	(9,200)	(115)	(226)	(424)	(81)	(83)	(10,197)
Impôts sur les résultats	1 092	-16 104	-5 036	-12 742	-2 690	-765	-6 995	-43 240
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>29,451</b>	<b>35,321</b>	<b>22,589</b>	<b>26,833</b>	<b>9,460</b>	<b>5,454</b>	<b>5,742</b>	<b>134,851</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	-1	-1	-1	-19	0	0	0	-23
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>29,450</b>	<b>35,321</b>	<b>22,588</b>	<b>26,814</b>	<b>9,460</b>	<b>5,454</b>	<b>5,741</b>	<b>134,827</b>
<b>Autres indicateurs clés - vue comptable</b>								
Total Chiffre d'affaires	187,473	177,045	89,149	230,340	79,734	45,208	64,566	873,516
Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)	(74,294)	(31,607)	(24,728)	(68,674)	(10,330)	(3,495)	(21,431)	(234,557)
Total Frais généraux (y c. commissions)	(75,860)	(77,566)	(36,471)	(93,057)	(37,122)	(20,367)	(28,355)	(368,797)
<b>Réconciliation entre les comptes et la communication financière</b>								
Total Chiffre d'affaires - vue comptable	187,473	177,045	89,149	230,340	79,734	45,208	64,566	873,516
Réallocation des primes en acceptation	(0)	(10,271)	365	6,445		2,998	462	0
Réallocation du PNB	(6)	6	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Total Chiffre d'affaires - vue management	187,473	166,774	89,514	236,785	79,734	48,207	65,028	873,516
Total Charges des prestations des contrats - vue comptable	(74,294)	(31,607)	(24,728)	(68,674)	(10,330)	(3,495)	(21,431)	(234,557)
Réallocation des sinistres en acceptation	(0)	11,373	(3,287)	(13,055)	(0)	4,004	966	(0)
Total Charges des prestations des contrats - vue management	(74,294)	(20,234)	(28,015)	(81,729)	(10,330)	509	(20,465)	(234,557)
Loss ratio - vue comptable	55,2%	20,1%	34,7%	35,9%	14,1%	8,1%	34,2%	32,0%
Réallocation des opérations en acceptation	0,0%	-6,3%	4,4%	5,4%	0,0%	-9,2%	-1,8%	0,0%
Loss ratio - vue management	55,2%	13,8%	39,1%	41,4%	14,1%	-1,1%	32,4%	32,0%

## Note 19. Résultat par action

	30/06/23		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 180 581	128 834	0,86
Instruments dilutifs	0		
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>149 180 581</b>	<b>128 834</b>	<b>0,86</b>

	30/06/22		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 149 361	134 827	0,90
Instruments dilutifs	0		
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>149 149 361</b>	<b>134 827</b>	<b>0,90</b>

## Note 20. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	30/06/2023		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 420 427</b>	<b>1 358 627</b>	<b>61 800</b>
Cautions et lettres de crédit	1 358 627	1 358 627	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	58 300		58 300
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 738 584</b>	<b>1 121 670</b>	<b>616 914</b>
Cautions et lettres de crédit	144 711		144 711
Garanties	472 203		472 203
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	421 670	421 670	
Engagements financiers sur participations			
<b>Engagements de garantie</b>	<b>461 848</b>		<b>461 848</b>
Titres nantis reçus des réassureurs	461 848		461 848
<b>Opérations sur marchés financiers</b>	<b>88 180</b>		<b>88 180</b>

Les cautions et lettres de crédit correspondent principalement à :

- une caution solidaire de 226 millions d'euros donnée par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) ;
- des cautions solidaires de 1 042 millions d'euros données par COFACE SA aux banques finançant l'activité de factoring (Natixis, BNPP, Santander, HSBC, Société Générale) afin de couvrir les lignes de financement bilatérales de Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

Les nantissements concernent Coface Ré pour 443.6M€ et Coface Europe pour 18.2M€.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/22		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 447 127</b>	<b>1 360 427</b>	<b>86 700</b>
Cautions et lettres de crédit	1 360 427	1 360 427	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	83 200		83 200
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 890 984</b>	<b>1 295 563</b>	<b>595 421</b>
Cautions et lettres de crédit	146 290		146 290
Garanties	449 131		449 131
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	595 563	595 563	
Engagements financiers sur participations			
<b>Engagements de garantie</b>	<b>320 478</b>		<b>320 478</b>
Titres nantis reçus des réassureurs	320 478		320 478
<b>Opérations sur marchés financiers</b>	<b>105 965</b>		<b>105 965</b>

### **Note 21. Entrées de périmètre**

Il n'y a pas d'entrée de périmètre dans le Groupe Coface au 30 juin 2023.

### **Note 22. Evénements post-clôture**

Il n'y a pas d'événements post-clôture.

## **IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

---

## IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023

Aux actionnaires de la société Coface SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable concernant l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concomitant de la norme IFRS9 « Instruments financiers » exposé dans la note 3 ainsi que dans les autres notes de l'annexe présentant des données chiffrées liées aux incidences de ces changements.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe « Solvabilité du groupe » du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 10 août 2023

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Damien LEURENT  
Associé

Mazars

Jean-Claude PAULY  
Associé

## **V. Attestation de la personne responsable des états financiers**

---

## **V. Attestation de la personne responsable des états financiers**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport Financier sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant au paragraphe I. du présent document présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

L'attestation d'examen limité relatif aux états financiers consolidés semestriels résumés pour la période du premier janvier au 30 juin 2023 figure ci-dessus, au paragraphe IV.

Bois Colombes, le 10 août 2023

Xavier DURAND

Directeur Général de COFACE SA

## **VI. Indicateurs clés**

---

## VI. Indicateurs clés

### A. INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE

#### 1. Indicateurs financiers

Pour le détail des définitions de ces indicateurs, veuillez-vous référer au chapitre 3, paragraphe 3.7.1 du Document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), le 6 avril 2023 sous le numéro D.23-0244.

#### 2. Indicateurs opérationnels

Pour le détail des définitions de ces indicateurs, veuillez-vous référer au chapitre 3, paragraphe 3.7.2 du Document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), le 6 avril 2023 sous le numéro D.23-0244.

### B. INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE (IAP)

Sont visés par cette section les indicateurs non définis par les normes comptables et utilisés par la société pour sa communication financière, aussi disponibles au paragraphe 3.7.4 du Document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), le 6 avril 2023 sous le numéro D.23-0244.

Cette partie fait suite à la *Position AMF – IAP DOC 2015 -12*.

Les indicateurs ci-dessous représentent les indicateurs listés comme faisant partie des IAP.

a) IAP en lien avec le chiffre d'affaires et ses éléments :

Définition	Justification	Réconciliation avec les comptes	Comparaison N/N-1 - M€	
			2023	2022
<b>Chiffre d'affaires avec éléments retraités</b>				
<p><b>[1]</b> Deux types de retraitements sur le chiffre d'affaires (CA) :</p> <p>i. Le calcul des pourcentages de croissance du CA en constant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• année N recalculé au taux de change de l'année N-1 ;</li> <li>• année N-1 au périmètre de l'année N</li> </ul> <p>ii. Retrait ou ajout de CA en valeur (€) considéré comme exceptionnel en courant. Le terme "exceptionnel" désigne des impacts sur le CA qui ne se reproduisent pas tous les ans.</p>	<p>i. Méthode historique de calcul des % <i>proforma</i> chez Coface.</p> <p>ii. Elément considéré comme exceptionnel, c'est-à-dire qui ne va se produire que sur l'exercice en cours (Année N).</p>	<p>i. (CA courant N - Impact de change N-1) / (CA courant N-1 + Impact périmètre N) - 1</p> <p>ii. CA courant N +/- Retraitements / Ajouts éléments exceptionnels N</p>	<p>i. <b>11,1%</b> = (959,7 - (-13,3)) / (873,5 + 2,1) - 1</p> <p>ii. 959,7 +/- 0,0</p>	<p>i. <b>ND</b></p> <p>ii. 873,5 +/- 0,0</p>
<b>Accessoires de primes / Primes brutes acquises – (courant – Constant)</b>				
<p>Poids des accessoires de primes par rapport aux primes acquises en constant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Année N au taux de change de l'année N-1</li> <li>• Année N-1 au périmètre de l'année N</li> </ul> <p>Les accessoires de primes correspondent à du CA facturé sur des services complémentaires.</p>	<p>Indicateur utilisé pour suivre l'évolution des accessoires de primes par rapport au poste principal du CA à taux et à périmètre constant.</p>	<p>Accessoires de primes / Primes acquises - Constant</p>	<p><b>Courant :</b> <b>11,2%</b> = 89,7 / 803,1</p> <p><b>Constant :</b> <b>11,1%</b> = 90,3 / 815,0</p>	<p><b>Courant :</b> <b>10,9%</b> = 79,6 / 733,2</p> <p><b>Constant :</b> <b>11,1%</b> = 81,1 / 733,2</p>

<i>Frais Généraux internes hors éléments exceptionnels</i>				
<b>[2]</b> Retraitement ou Ajout des éléments considérés comme exceptionnels aux frais généraux internes. Le terme "exceptionnel" désigne des impacts sur les charges qui ne se reproduisent pas tous les ans.	Indicateur utilisé pour comparer l'évolution des frais généraux internes en excluant les éléments exceptionnels.	Frais généraux internes courants +/- Retraitements +/- Ajouts éléments exceptionnels	<b>317,8 M€</b> = 317,8 +/- 0,0	<b>291,2 M€</b> = 291,2 +/- 0,0

b) IAP en lien avec le résultat opérationnel :

Définition	Justification	Réconciliation avec les comptes	Comparaison N/N-1 - M€	
			2023	2022
<i>Résultat opérationnel hors éléments exceptionnels retraités (y compris charges de financement et hors des autres produits et charges opérationnels)</i>				
Retraitement ou Ajout des éléments considérés comme exceptionnels au résultat opérationnel : il s'agit de produits et de charges exceptionnels impactant soit le chiffre d'affaires (cf. définition ci-dessus <b>[1]</b> ), soit les frais généraux (cf. définition ci-dessus <b>[2]</b> ).	Indicateur utilisé pour comparer l'évolution des résultats opérationnels en excluant les éléments exceptionnels.	Résultat opérationnel +/- Retraitements +/- Ajouts éléments exceptionnels	<b>169,4 M€</b> = 184,8 + (-16,1) - (-0,7)	<b>182,4 M€</b> = 188,3 + (-10,2) - (-4,3)

c) IAP en lien avec le résultat net :

Définition	Justification	Réconciliation avec les comptes	Comparaison N/N-1 - M€	
			2023	2022
<i>Résultat net hors éléments exceptionnels</i>				
<p>Retraitement ou Ajout des éléments considérés comme exceptionnels au résultat net.</p> <p>Il s'agit de produits et de charges exceptionnelles pouvant impacter soit le chiffre d'affaires (cf. définition ci-dessus <b>[1]</b>), soit les frais généraux (cf. définition ci-dessus <b>[2]</b>).</p> <p>Cet agrégat est également retraité des "produits et charges opérationnels courants" classés après le résultat opérationnel dans le compte de résultat de gestion <b>[3]</b>.</p>	<p>Indicateur utilisé pour comparer l'évolution des résultats nets en excluant les éléments exceptionnels.</p>	<p>Résultats nets courant +/- Retraitements +/- Ajouts éléments exceptionnels nets d'impôts</p>	<p><b>128,8 M€ +/- 0,0</b></p>	<p><b>134,8 M€ +/- 0,0</b></p>

d) IAP en lien avec le ratio combiné :

Définition	Justification	Réconciliation avec les comptes	Comparaison N/N-1 - M€	
			2023	2022
<i>Ratio de sinistralité brut de réassurance (ratio de sinistralité avant réassurance) et Ratio de sinistralité brut avec frais de gestion des sinistres désignent un seul et même indicateur</i>				
Rapport entre les charges des prestations des contrats d'assurance et les primes brutes acquises (somme des primes brutes émises et des provisions sur primes) nettes des ristournes de primes.	Indicateur de suivi du niveau de sinistralité supporté par le Groupe par rapport aux primes, après cession en réassurance.	- Charges des prestations des contrats / Primes brutes acquises	Voir Annexe - Décomposition du calcul des ratios au 30 juin 2023	
<i>Ratio de sinistralité net de réassurance (ratio de sinistralité après réassurance)</i>				
Rapport entre les charges des prestations des contrats d'assurance nettes de la charge de sinistres cédée aux réassureurs dans le cadre des traités de réassurance mis en place par le Groupe, et le total des primes acquises nettes des primes cédées aux réassureurs.	Indicateur de suivi du niveau de sinistralité supporté par le Groupe par rapport aux primes, après cession en réassurance.	- (Charges des prestations des contrats + Sinistres cédés + variation des provisions sur sinistres nets de recours) / (Primes brutes acquises + Charges des cessions en réassurance)	Voir Annexe - Décomposition du calcul des ratios au 30 juin 2023	
<i>Ratio de coûts brut de réassurance (ratio de coûts avant réassurance)</i>				
Rapport entre les charges d'exploitation (nettes de l'intéressement et participation des salariés) diminuées des autres revenus* et les primes acquises.	Indicateur de suivi du niveau de charges d'exploitation (acquisition et gestion du portefeuille de contrats d'assurance) supporté par le Groupe par rapport aux primes.	- (Charges d'exploitation - Intéressement et participation des salariés - Autres revenus) / Primes brutes acquises	Voir Annexe - Décomposition du calcul des ratios au 30 juin 2023	

<i>Ratio de coûts net de réassurance (ratio de coûts après réassurance)</i>				
Rapport entre les charges d'exploitation (nettes de l'intéressement et participation des salariés) diminuées des autres revenus* nettes des commissions reçues des réassureurs dans le cadre des traités de réassurance mis en place par le Groupe, et le total des primes acquises nettes des primes cédées aux réassureurs.	Indicateur de suivi du niveau de charges d'exploitation (acquisition et gestion du portefeuille de contrats d'assurance) supporté par le Groupe par rapport aux primes après cession en réassurance.	- (Charges d'exploitation - Intéressement et participation des salariés - Autres revenus - Commissions reçues des réassureurs) / (Primes brutes acquises + Charges des cessions en réassurance)	Voir Annexe - Décomposition du calcul des ratios au 30 juin 2023	
*Les charges d'exploitation incluent des frais généraux liés à la réalisation de services complémentaires (information d'entreprise et recouvrement de créances) inhérents à l'exercice du métier d'assurance-crédit. Elles incluent également les frais généraux liés aux activités de service exercées par le Groupe, telles que l'affacturage. Afin que le ratio de coûts calculé par le Groupe soit comparable avec celui calculé par d'autres acteurs de référence du marché, les "Autres revenus", c'est-à-dire le chiffre d'affaires généré par les activités complémentaires (non-assurance), sont déduits des charges d'exploitations.				
<i>Ratio combiné brut / net de réassurance (ratio de coûts avant / après réassurance)</i>				
Le ratio combiné est la somme des ratios de sinistralité (brut / net de réassurance) et de coûts (brut / net de réassurance) tels que définis ci-dessus.	Indicateur de Rentabilité globale des activités du Groupe et sa marge technique avant et après cessions en réassurance.	Ratio de sinistralité (brut / net de réassurance) + ratio de coûts (brut / net de réassurance)	Voir Annexe - Décomposition du calcul des ratios au 30 juin 2023	
<i>Ratio combiné net hors éléments retraités et exceptionnels [A]</i>				
Retraitement ou Ajout des éléments considérés comme exceptionnels au ratio combiné net de réassurance. Il s'agit de produits et de charges exceptionnels impactant soit le chiffre d'affaires (cf. définition ci-dessus [1]), soit les frais généraux (cf. définition ci-dessus [2]).	Indicateur utilisé pour comparer l'évolution des ratios combinés nets de réassurance en excluant les éléments exceptionnels.	Ratio combiné net de réassurance +/- Retraitements / Ajouts éléments exceptionnels	<b>[A]=[B]+[C]</b> <b>65,5%</b> = 40,3% + 25,2%	<b>[A]=[B]+[C]</b> <b>63,4%</b> = 36,6% + 26,8%
<i>Ratio de sinistralité hors éléments exceptionnels [B]</i>				
Retraitement ou Ajout des éléments considérés comme exceptionnels au ratio de sinistralité net de réassurance.	Indicateur utilisé pour comparer l'évolution des ratios de sinistralité nets de réassurance en excluant les éléments exceptionnels.	Ratio de sinistralité net de réassurance +/- Retraitements / Ajouts éléments exceptionnels	<b>40,3%</b> = 40,3% +/- 0,0pts	<b>36,6%</b> = 36,6% +/- 0,0pts

<i>Ratio de coûts net hors éléments retraités et exceptionnels [C]</i>				
Retraitement ou Ajout des éléments considérés comme exceptionnels au ratio de coûts net de réassurance : il s'agit de produits et de charges exceptionnels impactant soit le chiffre d'affaires (cf. définition ci-dessus [1]), soit les frais généraux (cf. définition ci-dessus [2]).	Indicateur utilisé pour comparer l'évolution des ratios de coûts net de réassurance en excluant les éléments exceptionnels.	Ratio de coûts net de réassurance +/- Retraitements / Ajouts éléments exceptionnels	<b>25,2%</b> = 25,2% +/- 0,0pts	<b>26,8%</b> = 26,8% +/- 0,0pts
<i>Ratio de sinistralité brut année en cours - avant réassurance hors frais de gestion des sinistres [D]</i>				
Charges ultimes de sinistres (net de recours) rapportées aux primes acquises (net de ristournes de primes) de l'année en cours. L'année de rattachement est uniquement l'année N en cours.	Indicateur utilisé pour le calcul du ratio de sinistralité brut de réassurance hors frais de gestion de sinistres.	Sinistres rattachés à l'année en cours / Primes acquises de l'année en cours cf. triangle de développement des ratios de sinistralités ultimes	<b>73,4%</b>	<b>71,0%</b>
<i>Ratio de sinistralité brut années précédentes - avant réassurance hors frais de gestion des sinistres [E]</i>				
Correspond aux Boni / Mali des années de rattachements antérieures à l'année N en cours non comprise. Un Boni ou un Mali sont respectivement un excédent ou un déficit de provisions pour sinistre par rapport au ratio de sinistralité effectivement constaté.	Indicateur utilisé pour le calcul du ratio de sinistralité brut de réassurance hors frais de gestion de sinistres.	[E] = [F-D]	<b>-36,3%</b> = 37,1% - 73,4%	<b>-41,3%</b> = 29,7% - 71,0%
<i>Ratio de sinistralité brute toutes années confondues - avant réassurance hors frais de gestion des sinistres [F]</i>				
Correspond au ratio de sinistralité comptable relatif à toutes les années de rattachements (Année N en cours et ses années antérieures). Il s'agit du ratio de sinistralité brut de réassurance hors frais de gestion de sinistres.	Indicateur clef dans le suivi de la sinistralité.	- (Sinistres payés nets de recours + variation des provisions de sinistres + composante onéreuse) / Primes acquises	<b>37,1%</b> = - (-298,9+1,0) / 803,1	<b>29,7%</b> = - (-219,0+1,4) / 733,2

e) IAP en lien avec les capitaux propres :

Définition	Justification	Réconciliation avec les comptes	Comparaison N/N-1 - M€	
			2023	2022
<i>RoATE - Rentabilité des fonds propres moyens nets des actifs incorporels</i>				
Résultat net part du Groupe rapporté aux fonds propres tangibles moyens (la moyenne de la période des fonds propres (part du groupe) retraités des actifs incorporels)	Le ratio de rentabilité des fonds propres permet de mesurer la rentabilité du capital investi du Groupe Coface.	Résultat net part du groupe N / [(Fonds propres part du groupe N-1 retraités des actifs incorporels N-1 + Fonds propres part du groupe N retraités des actifs incorporels N)/2]	<b>14,3%</b> = (128,8x2) / [(1780 + 1818) /2]  Le résultat net annualisé (x2) est pris en compte dans le calcul du numérateur et du dénominateur du ratio semestriel	<b>12,7%</b> = 240,4 / [(2000 + 1780) /2]
<i>RoATE hors éléments exceptionnels non récurrents</i>				
RoATE (cf. définition RoATE ci-dessus) calculé sur la base du résultat net hors éléments exceptionnels et des Fonds Propres Tangibles Moyens (cf. définition RoATE ci-dessus) hors éléments exceptionnels. Pour ce calcul les intérêts ou commissions liés aux instruments de gestion de capital (tel que dette hybride, capital contingent) ne sont pas considérés comme éléments exceptionnels.	Le calcul du ratio de rentabilité des fonds propres hors éléments exceptionnels permet de suivre l'évolution de la rentabilité du Groupe entre deux périodes de reporting.	Résultat net part du groupe N hors éléments exceptionnels / [(Fonds propres part du groupe hors éléments exceptionnels N-1 retraités des actifs incorporels N-1 + Fonds propres part du groupe hors éléments exceptionnels N retraités des actifs incorporels N)/2]	sans objet pour cette clôture	sans objet pour cette clôture

f) IAP en lien avec le portefeuille d'investissement :

Définition	Justification	Réconciliation avec les comptes	Comparaison N/N-1 - M€	
			2023	2022
<i>Taux de rendement comptable des actifs financiers</i>				
Résultat des placements après résultat des dérivés (actions et taux), et avant résultat des titres de participation, du change, des dérivés de change et des frais financiers, rapporté au total bilan des actifs financiers hors titres de participation.	Indicateur qui permet de suivre la performance comptable du portefeuille d'actifs financier.	Résultat du portefeuille d'investissement / ((valeur de marché des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N + valeur de marché des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N-1)/2)	<b>0,8%</b> = 22,9 / (((2 963 - 87) + (3 022 - 85)) / 2)	<b>0,8%</b> = 23,2 / (((2 979 - 145) + (3 220 - 152)) / 2)
<i>Taux de rendement comptable des actifs financiers hors résultat de cession, dotations et reprises, résultat des dérivés (actions et taux)</i>				
Résultat des placements avant plus ou moins-values de cession, dotations et reprises, résultat des dérivés (actions et taux), résultat des titres de participation, du change, des dérivés de change et des frais financiers, rapporté au total bilan des actifs financiers hors titres de participation.	Indicateur qui permet de suivre la performance comptable récurrente du portefeuille d'actifs financier.	Résultat du portefeuille d'investissement avant plus ou moins-values de cession, dotations et reprises, résultat des dérivés (actions et taux) / ((valeur de marché des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N + valeur de marché des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N-1)/2)	<b>1,1%</b> = (22,9 + 9,0) / (((2 963 - 87) + (2 979 - 145)) / 2)	<b>0,7%</b> = (23,2 - 4,0) / (((2 979 - 145) + (3 220 - 152)) / 2)
<i>Taux de rendement économique des actifs financiers</i>				
Performance économique du portefeuille d'actif. On ajoute donc au rendement comptable la variation des réserves de réévaluation de l'année rapporté au total bilan des actifs financiers.	Indicateur qui permet de suivre la performance économique du portefeuille d'actifs financier.	(Résultat du portefeuille d'investissement + réserves de réévaluation des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N - réserves de réévaluation des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N-1) / ((valeur de marché des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N + valeur de marché des actifs financiers (actions hors titres de participation, immobilier, produits de taux) année N-1) / 2)	<b>0,7%</b> = (22,9 - 155,4 + 151,5) / (((2 963 - 87) + (3 022 - 85)) / 2)	<b>-6,1%</b> = (23,2 - 95,8 - 106,0) / (((2 979 - 145) + (3 220 - 152)) / 2)

<i>Résultat du portefeuille d'investissement</i>				
Résultat du portefeuille d'investissement (actions, produits de taux, immobilier, dérivés (actions et taux)).	Permet de suivre le résultat provenant du seul portefeuille d'investissement.	Résultat des actions hors titres de participation + résultat des produits de taux + résultat immobilier + résultat des dérivés (actions et taux)	<b>22,9 M€</b> = 2,5 + 36,5 - 16,8 + 0,6	<b>23,2 M€</b> = 8,4 - 8,3 + 9,3 + 13,8
<i>Autres</i>				
Résultat du change, des dérivés de change, des titres de participation et des frais liés aux placements.	Permet de suivre le résultat du change et dérivés de change, des titres de participation et des frais liés aux placements.	Résultat du change et dérivés de change + résultat des titres de participation + frais liés aux placements	<b>-21,5 M€</b> = -17,4 + 2,6 - 6,6	<b>1,2 M€</b> = 4,5 + 1,0 - 4,3

g) IAP en lien avec la réassurance :

Définition	Justification	Réconciliation avec les comptes	Comparaison N/N-1 - M€	
			2023	2022
<i>Primes cédées / Primes brutes acquises (taux de cession des primes)</i>				
Poids des Primes cédées par rapport aux primes acquises. Les primes cédées correspondent à la part des primes acquises que Coface cède à ses réassureurs en vertu des traités de réassurance conclus avec eux. Les primes acquises correspondent à la somme des primes émises et des provisions sur les primes acquises non émises (PANE).	Indicateur utilisé pour suivre l'évolution du résultat de réassurance.	- (Primes cédées (y compris variation des provisions de primes) / Primes acquises)	<b>27,1%</b> = -(-217,7 / 803,1)	<b>27,5%</b> = -(-201,7 / 733,2)
<i>Sinistres cédés / total sinistres (taux de cession des sinistres)</i>				
Poids des sinistres cédés par rapport au total sinistres. Les sinistres cédés correspondent à la part des sinistres que Coface cède à ses réassureurs en vertu des traités de réassurance conclus avec eux.	Indicateur utilisé pour suivre l'évolution du résultat de réassurance.	- Sinistres cédés (y compris variation des provisions sur sinistres net de recours) / Total sinistres (y compris frais de gestion de sinistres)	<b>25,4%</b> = -80,7 / -(298,9 + 18,6)	<b>17,2%</b> = -40,6 / -(219,0 + 17)
<i>Résultat technique avant / après réassurance (Résultat technique brut / net de réassurance)</i>				
Voir définition plus haut (Indicateurs financiers) Le résultat technique avant et après réassurance apparaît désormais directement dans le compte de résultat compte tenu de l'évolution de la structure de présentation de celui-ci.				

## **VII. Annexe : Calcul des ratios financiers**

---

## VII. Annexe : Calcul des ratios financiers

### Ratio de sinistralité

Ce ratio permet au Groupe Coface de mesurer la rentabilité technique des contrats d'assurance au cours de l'exercice. Son analyse permet également de trouver le meilleur équilibre tarifaire compte tenu des sinistres constatés.

#### *Ratio de sinistralité brut de réassurance*

Le ratio de sinistralité brut de réassurance correspond au rapport charges des prestations des contrats d'assurance (telles que définies ci-dessous) sur primes brutes acquises (somme des primes brutes émises et des provisions sur primes) nettes des ristournes de primes. Les ristournes de primes correspondent à des remboursements aux assurés d'une partie des primes versées par ceux-ci lorsque la sinistralité de leur police d'assurance n'excède pas un certain seuil (participation bénéficiaire) ou est nulle (bonus pour absence de sinistre).

#### *Ratio de sinistralité net de réassurance*

Le ratio de sinistralité net de réassurance correspond au rapport charges des prestations des contrats d'assurance (nets de la charge de sinistres cédée aux réassureurs dans le cadre des traités de réassurance mis en place par le Groupe Coface), sur le total des primes brutes acquises (nettes des primes cédées aux réassureurs).

### Ratio de coûts

#### *Ratio de coûts brut de réassurance*

Le ratio de coûts brut de réassurance correspond au rapport frais généraux (tels que définis ci-dessous) sur primes brutes acquises (telles que décrites ci-dessus).

Le ratio de coûts brut de réassurance permet au Groupe Coface de mesurer l'ensemble des coûts liés à l'acquisition et à la gestion du portefeuille de contrats au cours d'un exercice.

L'activité d'assurance-crédit s'appuie sur des activités de services telles que l'information d'entreprise et le recouvrement de créances. Ces services sont inhérents à l'exercice traditionnel du métier d'assureur-crédit (services liés) et engendrent des charges qui sont incluses dans les frais généraux du Groupe Coface. Les frais généraux du Groupe Coface sont également augmentés par des activités complémentaires telles que l'affacturage (en Allemagne et en Pologne). Néanmoins, afin que le ratio de coûts calculé par le Groupe Coface soit comparable avec celui calculé par d'autres acteurs de référence du marché, le chiffre d'affaires généré par les activités complémentaires (non-assurance) décrites ci-dessus, est déduit des frais généraux.

#### *Ratio de coûts net de réassurance*

Le ratio de coûts net de réassurance correspond au rapport frais généraux (minorés de la commission de réassurance versée par les réassureurs) sur primes brutes acquises (nettes des primes cédées aux réassureurs).

## *Frais généraux*

Les frais généraux pris en compte dans le ratio de coûts sont calculés comme suit :

- frais d'acquisition des contrats (constitués des coûts externes d'acquisition des contrats, c'est-à-dire des commissions versées aux intermédiaires d'assurance apporteurs d'affaires (courtiers et autres intermédiaires) et des coûts internes d'acquisition des contrats qui correspondent aux frais des réseaux commerciaux et des services en charge de l'établissement des contrats) ;
- frais d'administration (frais de fonctionnement du Groupe Coface, frais de personnel, frais de gestion informatique, etc., hors participation et intéressement) ;
- autres charges opérationnelles courantes (charges ne pouvant être affectées à l'une des destinations définies par le plan comptable, notamment les charges de direction générale) ;
- charges d'exploitation bancaire (frais généraux d'exploitation (frais de personnel, frais informatiques etc.) concernant l'activité d'affacturage) ; et
- charges des autres activités (frais généraux relatifs exclusivement aux activités d'information et de recouvrement pour les clients dépourvus d'assurance-crédit), diminués du chiffre d'affaires lié :
  - aux accessoires de primes (frais annexes au contrat d'assurance correspondant à la rémunération des services liés à l'assurance-crédit tels que l'information sur les débiteurs, les frais de surveillance des limites de crédit délivrées à l'assuré sur ses acheteurs, la gestion et le recouvrement de créances),
  - aux autres prestations et services liés (services connexes, tels que la part des frais administratifs de gestion des sinistres et des frais de recouvrement refacturés),
  - à l'information et autres services (vente de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing) à destination de clients dépourvus d'assurance-crédit,
  - à la gestion des créances (vente de services de recouvrement de créances) à destination de clients dépourvus d'assurance-crédit,
  - aux produits nets des activités bancaires relatives à l'activité affacturage.

## **Ratio combiné**

Le ratio combiné mesure la rentabilité globale des activités du Groupe Coface et sa marge technique.

Le ratio combiné est la somme du ratio de sinistralité et du ratio de coûts. Il est suivi par le Groupe Coface brut de réassurance et net de réassurance (net de la charge de sinistres cédée aux réassureurs dans le cadre des traités de réassurance mis en place par le Groupe Coface, et des frais généraux, minorés de la commission de réassurance versée par les réassureurs, sur le total des primes brutes acquises, nettes des primes cédées aux réassureurs).

## Calcul des ratios financiers

### Décomposition du calcul des ratios au 30 juin :

Dans le cadre de ses activités, outre les agrégats financiers publiés en conformité avec les normes comptables internationales IFRS, le Groupe Coface suit un certain nombre de ratios opérationnels clés permettant d'appréhender sa performance et la rentabilité des produits (ratio de sinistralité, ratio de coûts et ratio combiné).

en K€	S1-22	S1-23
<b>Primes acquises</b>		
<b>Primes acquises brutes [A]</b>	<b>733 156</b>	<b>803 113</b>
Primes acquises cédées	(201 707)	(217 743)
<b>Primes acquises nettes [D]</b>	<b>531 449</b>	<b>585 370</b>
<b>Charges de sinistres</b>		
<b>Charges des prestations des contrats [B]</b>	<b>(234 557)</b>	<b>(316 444)</b>
<i>Loss component</i>	1 444	1 014
Sinistres cédés	40 616	80 721
Ceded loss component	(331)	(275)
<b>Charges de sinistres nettes [E]</b>	<b>(194 272)</b>	<b>(235 998)</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Charges d'exploitation	(364 171)	(396 770)
Intéressement et participation des salariés	3 146	2 728
Autres revenus (services)	140 359	156 551
<b>Charges d'exploitation, nettes des autres revenus (services) - avant réassurance [C]</b>	<b>(220 665)</b>	<b>(237 491)</b>
Commissions reçues des réassureurs	78 255	89 878
<b>Charges d'exploitation, nettes des autres revenus (services) - après réassurance [F]</b>	<b>(142 410)</b>	<b>(147 613)</b>

ratio combiné brut de réassurance = ratio de sinistralité brut de réassurance  $\frac{[B]}{[A]}$  + ratio de coûts brut de réassurance  $\frac{[C]}{[A]}$

ratio combiné net de réassurance = ratio de sinistralité net de réassurance  $\frac{[E]}{[D]}$  + ratio de coûts net de réassurance  $\frac{[F]}{[D]}$

Ratios	S1-22	S1-23
Ratio de sinistralité brut de réassurance	32,0%	39,4%
<b>Ratio de sinistralité net de réassurance</b>	<b>36,6%</b>	<b>40,3%</b>
Ratio de coûts brut de réassurance	30,1%	29,6%
<b>Ratio de coûts net de réassurance</b>	<b>26,8%</b>	<b>25,2%</b>
Ratio combiné brut de réassurance	62,1%	69,0%
<b>Ratio combiné net de réassurance</b>	<b>63,4%</b>	<b>65,5%</b>

Fin du document





COFACE SA  
1 PLACE COSTES ET BELLONTE  
92270 BOIS-COLOMBES - FRANCE  
[www.coface.fr](http://www.coface.fr)  
S.A. AU CAPITAL DE 300 359 584 EUROS  
R.C.S. NANTERRE 432 413 599